

GUIDE D'IDENTIFICATION

Des Espèces De Guinée-Bissau

Inscrites à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)



ANNÉE 2018



GUIDE D'IDENTIFICATION Des Espèces CITES De Guinée-Bissau

Born Free USA remercie Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) pour avoir financé ce guide et les autorités de Guinée-Bissau pour leur soutien ayant permis son développement.



Voir la dernière page pour obtenir les informations sur les contacts utiles.

TABLE DES MATIÈRES

Comment utiliser ce guide	1	/ Serpentes	85
Qu'est-ce que la CITES?	3	/ Testudines	86
Qu'est-ce que la Liste Rouge?	10	CHORDATA / ELASMOBRANCHII	
Comment lire ce guide	13	/ Carcharhiniformes	89
Qu'est-ce que les couleurs signifient	15	/ Lamniformes	89
Étapes du contrôle des permis CITES	17	/ Orectolobiformes	90
Présentation des espèces de requins et de raies inscrites à la CITES		/ Pristiformes	90
en Afrique de l'Ouest	19	/ Myliobatiformes	92
CHORDATA / MAMMALIA		CHORDATA / ACTINOPTERI	
/ Artiodactyla	51	/ Syngnathiformes	92
/ Carnivora	52	CNIDARIA / ANTHOZOA	
/ Cetacea	56	/ Scleractinia	93
/ Pholidota	60	PLANTAE / EUPHORBIALES	
/ Primates	61	/ Euphorbiaceae	94
/ Proboscidea	64	PLANTAE / FABALES	
/ Sirenia	65	/ Leguminosae	95
CHORDATA / AVES		PLANTAE / ORCHIDALES	
/ Anseriformes	65	/ Orchidaceae	96
/ Ciconiiformes	66		
/ Cuculiformes	67	Liste des sites internet utiles	97
/ Falconiformes	68	Liste des contacts utiles	100
/ Gruiformes	78		
/ Psittaciformes	80		
/ Strigiformes	81		
CHORDATA / REPTILIA			
/ Crocodylia	83		
/ Sauria	84		

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Travaillant dans tout type de poste frontière, que cela soit sur le terrain entre deux pays ou à un port d'entrée maritime ou aérien, ce guide vous aidera à identifier les espèces sauvages inscrites à la CITES, leurs parties et produits, ainsi que le statut de leur mise en danger d'après la Liste Rouge de l'UICN. Ce guide est organisé par Classe et Ordre, donc si vous voyez une espèce de reptile, partie ou produit de cette espèce, vous pouvez identifier l'ordre et l'espèce de l'animal correspondant, comme par exemple le crocodile, afin d'obtenir des informations détaillées sur cet animal. La Table des Matières comprend les numéros de pages, vous permettant de faire défiler les pages du guide pour accéder à l'ordre de l'espèce.

Vous constaterez des sections de couleur vertes (comme ci-dessous) qui marquent chaque ordre, suivi par les espèces inscrites à la CITES et évaluées par la Liste Rouge de l'UICN. En fonction des disponibilités, chaque espèce est accompagnée d'une photo ou d'une illustration et dans certains cas, d'un exemple des parties et produits de cette espèce présents dans le commerce afin de vous aider à discerner si ce que vous observez est en effet un spécimen issu d'une espèce inscrite à la CITES. Ce guide inclut des informations sur toutes les espèces de faune et de flore inscrites à la CITES réparties sur le territoire de la Guinée-Bissau.

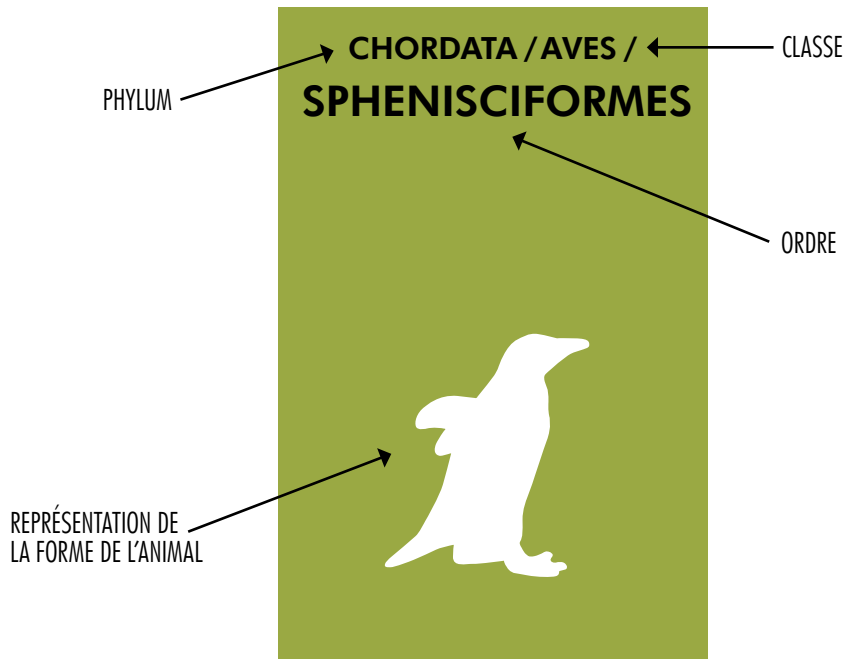


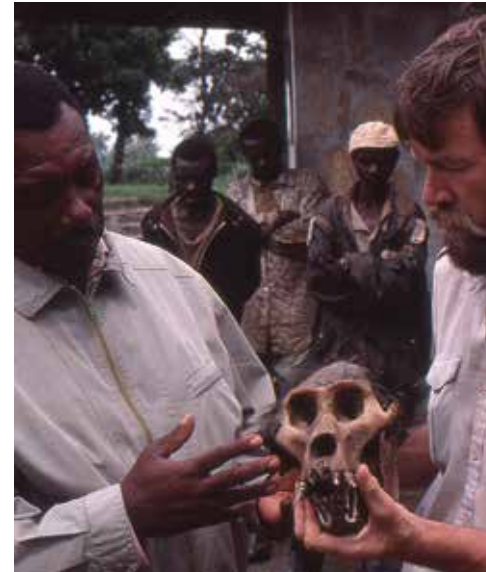
PHOTO: KENYA WILDLIFE SERVICES



La commercialisation mondiale des espèces sauvages d'animaux et de plantes est une industrie de plusieurs milliards de dollars qui peut engendrer des traitements cruels à l'égard des animaux ainsi que des déclins importants des populations. Les autorités chargées de la lutte contre la fraude ont déclaré, qu'en termes de

profitabilité, le commerce illégal des espèces sauvages est classé quatrième après le trafic de drogues, d'armes et d'êtres humains. Ce guide a été créé dans l'espoir de vous aider à identifier les espèces sauvages protégées, leurs parties et produits traversant les frontières et de pouvoir ainsi, ensemble, réduire le déclin des espèces menacées ou en danger d'extinction.

PHOTO: IAN REDMOND



Le garde Mbilizi Wenga montre à Ian Redmond, représentant de la Fondation de Born Free, un crâne de gorille braconné.

PHOTO: U.S. FISH & WILDLIFE SERVICE



Des agents de l'agence américaine de protection des espèces sauvages et halieutiques (USFWS) tentent d'identifier des espèces de requins à partir d'ailerons confisqués.

QU'EST-CE QUE LA CITES?

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est un accord multilatéral entre plus de 180 gouvernements qui réglemente le commerce international des spécimens de faune et de flore sauvages afin de garantir que celui-ci ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent. Le traité de la CITES a été signé en 1973 et est entré en vigueur en juillet 1975.

Comment la CITES fonctionne?



PHOTO: iSTOCK / WEBGIZ

La CITES ne réglemente pas le commerce intérieur mais seulement le commerce international des espèces inscrites aux Annexes de la CITES. Le commerce international inclut les importations, les exportations, les réexportations et l'introduction en provenance de la mer (c'est-à-dire le transport, dans un État, de spécimens

d'espèces inscrites à la CITES qui ont été pris en haute mer). La CITES exige que le commerce international d'espèces protégées soit autorisé par le biais d'un système de permis. Le niveau de protection face au commerce varie en fonction du degré de protection requis pour chaque espèce, en d'autres termes, plus une espèce est en danger d'extinction plus son commerce en sera restreint. Le commerce des espèces CITES est varié et comprend, par exemple, le commerce des animaux et des plantes vivants, des produits alimentaires, des médicaments traditionnels, des produits en cuir, des grumes, des instruments et meubles en bois, des racines ou des extraits, des produits bruts ou transformés issus des espèces sauvages.

Quelles espèces sont réglementées par la CITES?



À ce jour, environ 5 800 espèces d'animaux et 30 000 espèces de plantes sont réglementées par la CITES et inscrites aux Annexes I, II ou III de la CITES. L'inscription des espèces dans les Annexes est basée en partie sur l'état de leur conservation et aussi sur l'urgence du besoin de leur protection contre le commerce international.

L'ANNEXE I limite le commerce international des espèces *menacées d'extinction qui sont ou pourraient être affectées par le commerce* (CITES Article II. 1) à des circonstances exceptionnelles pour des fins non-commerciales et impose la délivrance à la fois d'un permis d'importation et d'un permis d'exportation par le pays d'importation et le pays d'exportation. Les dispositions de la CITES stipulent qu'une activité peut être qualifiée de commerciale « si son but est d'obtenir un avantage économique (en espèces ou autrement) et si elle est orientée vers la revente, l'échange, la prestation d'un service ou tout autre forme d'utilisation économique ou d'obtention d'un avantage économique » (Résolution Conf.5.10 (Rev. CoP15)). L'Annexe I de la CITES inclut environ 1 000 espèces parmi lesquelles les pangolins, les perroquets gris, les tortues de mer, les léopards et les lamantins d'Afrique de l'Ouest.

L'ANNEXE II s'applique aux espèces qui *bien que n'étant pas nécessairement menacées actuellement d'extinction, pourraient le devenir si le commerce des spécimens de ces espèces n'était pas soumis à une réglementation stricte ayant pour but d'éviter une exploitation incompatible avec leur survie* (CITES Article II. 2). Les espèces peuvent également être inscrites à l'Annexe II si elles ressemblent, ou si leurs parties et produits ressemblent à d'autres espèces inscrites à l'Annexe I ou II. Le commerce international des espèces de l'Annexe II est autorisé mais il est strictement contrôlé par un système de permis permettant de garantir qu'il n'est pas préjudiciable à la survie des espèces, et que les spécimens ont été acquis légalement et dans le cas des spécimens vivants, qu'ils ont été mis en état et transportés de façon à éviter les risques de blessures, de maladie, ou de traitement rigoureux. L'Annexe II inclut plus de 34 600 espèces parmi lesquelles figurent les requins soyeux, les requins-taupes, la plupart des primates, et la majorité des espèces de perroquets.

L'ANNEXE III s'applique aux espèces qui sont protégées dans au moins un pays, qui a demandé aux autres Parties de la CITES de le soutenir dans le contrôle du commerce (CITES Article II. 3). Le commerce international des espèces inscrites à l'Annexe III n'est autorisé que si les spécimens ont été acquis légalement, et dans le cas des spécimens vivants, s'ils ont été mis en état et transportés de façon à éviter les risques de blessures, de maladie, ou de traitement rigoureux. L'Annexe III inclut plus de 200 espèces parmi lesquelles les gazelles dorcas inscrites par l'Algérie et la Tunisie, et les protèles inscrits par le Botswana.

La liste des espèces inscrites aux Annexes I ou II de la CITES est régulièrement révisée par les Parties à la CITES durant les réunions de la Conférence des Parties (CoP) organisées chaque trois ans. La procédure à suivre pour procéder à des changements dans l'Annexe III est distincte de celle pour les Annexes I et II car chaque Partie est habilitée à y apporter unilatéralement des amendements. Une version actualisée des Annexes de la CITES est disponible sur la page officielle de la CITES à l'adresse suivante: www.cites.org/fra/app/appendices.php.

Comment la CITES protège-t-elle les espèces?



Pour que le commerce international d'une espèce protégée soit légal selon la CITES, la délivrance d'un permis et de certificats CITES valides, et le contrôle de ces documents aux frontières sont nécessaires. Les obligations réglementant la délivrance des permis CITES varient selon l'inscription des espèces à l'Annexe I, II ou III. La délivrance des permis CITES

pour les espèces inscrites à l'Annexe I ou II nécessite toujours d'être accompagnée d'un avis de commerce non-préjudiciable certifiant que la transaction autorisée par le permis CITES ne nuira pas à l'espèce.

Le commerce:

- des espèces inscrites à l'Annexe I nécessite à la fois un permis d'exportation et un permis d'importation (le permis d'importation doit être délivré en premier);
- des espèces inscrites à l'Annexe II nécessite seulement un permis d'exportation;
- des espèces inscrites à l'Annexe III nécessite un permis d'exportation délivré par le pays qui a inscrit l'espèce à l'Annexe III et la délivrance d'un certificat d'origine par les autres Parties à la CITES.

L'introduction en provenance de la mer des espèces inscrites à l'Annexe I ou II nécessite la délivrance d'un certificat d'introduction en provenance de la mer et les réexportations d'espèces inscrites à l'Annexe I, II ou III nécessitent la délivrance d'un certificat de réexportation.

La CITES inclut une liste de dérogations (CITES Article VII) aux obligations sur la délivrance des permis CITES dans les cas suivants:

- Les spécimens en transit ou en transbordement qui restent sous le contrôle de la douane;
- Les spécimens qui ont été acquis avant que les dispositions CITES ne s'appliquent aux spécimens en question (ou spécimens pré-Convention);
- Les spécimens qui sont des objets personnels ou à usage domestique;
- Les animaux élevés en captivité et les plantes reproduites artificiellement;
- Certains types de spécimens échangés par des hommes de science ou des institutions scientifiques enregistrées;
- Les spécimens faisant partie d'une collection ou d'une exposition d'animaux ou de plantes itinérante telle que les cirques.

Comment la CITES est appliquée et respectée?

PHOTO: SIMON PIERCE / MARINE MEGAFauna FOUNDATION



Désignation des autorités CITES au niveau national

Chaque Partie doit désigner un ou plusieurs organes de gestion CITES principalement responsables de la délivrance de permis et de certificats, de décider si les dérogations de la CITES s'appliquent, de communiquer avec le Secrétariat de la CITES et les autres

Parties, de préparer et de soumettre des rapports annuels sur le commerce. Les Parties à la CITES doivent également désigner une autorité scientifique pour conseiller l'organe de gestion sur des points techniques importants tels que la délivrance des avis de commerce non-préjudiciable. Les coordonnées des autorités nationales CITES sont disponibles sur la page officielle de la CITES à l'adresse suivante: www.cites.org/fra/cms/index.php/component/cp.

L'application de la CITES à travers les agents des douanes et les agents de contrôle des frontières

Les agents des douanes et les agents chargés de la lutte contre la fraude jouent un rôle primordial dans l'application de la CITES. Leur rôle inclut, parmi d'autres prérogatives, l'identification des spécimens CITES afin de détecter toute activité de commerce illégal, l'inspection des convois et la vérification de la validité des documents CITES, la saisie des spécimens illégaux et les contrôles permettant de vérifier que les animaux vivants soient transportés en respect des normes applicables sur le bien-être animal.

 CONVENÇÃO SOBRE COMÉRCIO INTERNACIONAL DE ESPÉCIES AMEAÇADAS DE FAUNA E FLORA SELVAGENS CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION		CERTIFICADO /PERMIS/CERTIFICAT /O N°001/DGFF/2018 <input checked="" type="checkbox"/> EXPORTAÇÃO/EXPORTATION <input type="checkbox"/> REEXPORTAÇÃO/REEXPORTATION <input type="checkbox"/> IMPORTAÇÃO/IMPORTATION <input type="checkbox"/> OUTRO/AUTRE:		Original 2. Valido até / Valable jusqu'au 23/08/2018			
3. Importador/Importateur (Nome e Morada/Nom et Adresse):		4. Exportador/Exportateur/Reexportador/Reexportateur (Nome e Morada, País/Nom et Adresse, Pays)					
3a. País/Pays CHINA		Assinatura do requerente/Signature du requérant					
5. Condições especiais / Conditions particulières GRUMES NON ET IDENTIFIE DANS L'INVENTAIRE <small>No caso de animais vivos, esta autorização ou certificado só é válido se as condições de transportes satisfizerem o Regulamento IATA do transporte dos animais vivos, no caso de plantas vivas, ao Regulamento de Carga Perceível da IATA ou, no caso de transporte não aéreo, as Direções CITES para o transporte não-aéreo de plantas e animais vivos / Dans le cas d'animaux vivants, ce permis ou certificat n'est valable que si les conditions de transport satisfont à la Réglementation IATA du transport des animaux vivants; dans le cas de plantes vivantes, aux Penahable Cargo Regulations de l'IATA ou, dans le cas d'un transport non aérien, aux Lignes directrices CITES applicables au transport autre qu'aérien des plantes et des animaux vivants.</small>		6. Nome, morada, carimbo nacional e país do Órgão de Gestão/Nom, adresse, sceau/cachet national et pays de l'Organe de Gestion Direção Geral de Floresta e Fauna Órgão Nacional de Gestão CITES Ministério da Agricultura, Floresta e Pecuária República da Guiné-Bissau/Direction Générale des Forêts et Faune Organe national de Gestion CITES Ministère de l'Agriculture, des Forêts et Elevage República de Guinée-Bissau					
5a. Fim da transação, ver o verso / But de la transaction (voir au dos) T	5b. Selo de segurança n° / Timbre de sécurité n° 1630301	7.8. Nome científico genro e espécie e o nome comum do animal ou planta / Nom scientifique (genre et espèce) et nom commun de l'animal ou de la plante Pau de sangue/Pterocarpus Erinaceus	9. Descrição dos espécimens, marca ou n° de identificação (idade/sexo, se vivo) / Description des spécimens, marques ou n° d'identification (âge/sexo si vivant)	10. Anexo e fonte, (ver verso) / Annexe et source (voir au dos)	11. Quantidade e unidade / Quantité (et unité) /33	11a. Total exportado / Quota Total exporté/Quota 23.755.864 M³	
7.8. Pau de Sangue/Pterocarpus erinaceus		9. Grumes		10.		11.	11a.
A		12. País de origem / Licença / Permis n° Date Pays d'origine *		12a. País de origem / Certificat n° Date Pays de provenance		12b. N° do estabelecimento ** ou data de aquisição***/N° de l'établissement ** ou date de l'acquisition ***	
B		12. País de origem / Licença / Permis n° Date Pays d'origine *		12a. País de origem / Certificat n° Date Pays de provenance		12b. N° do estabelecimento ** ou data de aquisição***/N° de l'établissement ** ou date de l'acquisition ***	
C		12. País de origem / Licença / Permis n° Date Pays d'origine *		12a. País de origem / Certificat n° Date Pays de provenance		12b. N° do estabelecimento ** ou data de aquisição***/N° de l'établissement ** ou date de l'acquisition ***	
* País no qual as espécimens foram tirado na natureza, são nascidos ou foram criados em cativeiros ou reproduzidos artificialmente (somente em caso de reexportação) / Pays dans lequel les spécimens ont été prélevés dans la nature, sont nés et ont été élevés en captivité ou reproduits artificiellement (seulement en cas de réexportation)							
** Unicamente para as espécimens das espécies inscritas no Anexo I nascidos e criados ou reproduzidos artificialmente para fins comerciais / Uniquement pour les spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe I nés et élevés en captivité ou reproduits artificiellement à des fins commerciales							
*** Para as espécimens pré-Convenção / Pour les spécimens pré-Convention							
13. Esta licença/ Certificado é emitido pelo/Ce permis/certificat est délivré par: BISSAU - GUINEE-BISSAU							
Local/Lieu		07/06/18 Data / Date		Carimbo de segurança e oficial / Timbre de sécurité, signature et cachet officiel			
14. Aprovação da exportação / Approbation de l'exportation:				15. Conhecimento/carta de transporte aéreo / Connaissance/lettre de transport aérien n°:			

Quelle est l'importance de la lutte contre le trafic des espèces sauvages?

L'explosion sans précédent du commerce illégal des espèces sauvages compromet la survie des espèces en danger d'extinction et nuit aux efforts déployés par les pays afin de gérer leurs ressources naturelles. Ce trafic a également un impact profond sur les communautés locales, les économies locales et la sécurité mondiale. L'identification des espèces commercialisées illégalement est donc une composante essentielle des efforts d'application des lois.

Le trafic des espèces sauvages détruit la biodiversité et entrave la prospérité des économies locales

Le trafic des espèces sauvages a un effet dévastateur sur la biodiversité et sur les foyers ruraux qui utilisent durablement les ressources naturelles. L'exploitation forestière illégale et l'abattage des espèces sauvages ont réduit drastiquement les écosystèmes sains desquels beaucoup de communautés locales dépendent. Le combat contre cette criminalité cherche à empêcher que les trafiquants ne prélèvent, n'abattent, et ne commercialisent illégalement les espèces sauvages en danger.

Le trafic des espèces sauvages menace la sécurité nationale et régionale

Le faible risque et le rendement élevé du trafic des espèces sauvages en ont fait un crime de choix parmi plusieurs organisations terroristes. Les trafiquants d'espèces sauvages utilisent d'autres réseaux criminels pour transporter et vendre des produits d'espèces sauvages, et les groupes criminels transnationaux utilisent le trafic des espèces sauvages comme un business lucratif pour alimenter leurs activités. Les routes utilisées par les trafiquants de drogue sont utilisées pour transporter les espèces sauvages commercialisées illégalement. Le combat contre la criminalité liée aux espèces sauvages permet donc d'arrêter des groupes criminels transnationaux menaçant la sécurité nationale et régionale.

Qu'est-ce que la Liste Rouge Mondiale des Espèces Menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (Liste Rouge de l'UICN)?



PHOTO: SIASVANSCHALKWYK

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est l'autorité mondiale principale en matière de détermination du statut de conservation des espèces. C'est une organisation qui fonctionne sur un système d'adhésion de membres et qui comprend plus de 1 000 organisations et 10 000 experts scientifiques et spécialistes. La Liste Rouge Mondiale des Espèces Menacées de l'UICN (ou Liste

Rouge) est l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Elle fournit des informations taxonomiques et des détails sur l'état de conservation et la répartition des plantes et des animaux qui ont été évalués au niveau global.

Les espèces évaluées dans la Liste Rouge Mondiale des Espèces Menacées de l'UICN sont classées dans neuf catégories basées sur des critères tels que le taux de déclin, la taille de la population, la zone de répartition géographique, le degré de peuplement et la fragmentation de la répartition. Les neuf catégories de la Liste Rouge de l'UICN sont les suivantes:

Catégories de la Liste Rouge Mondiale des Espèces Menacées de l'UICN:

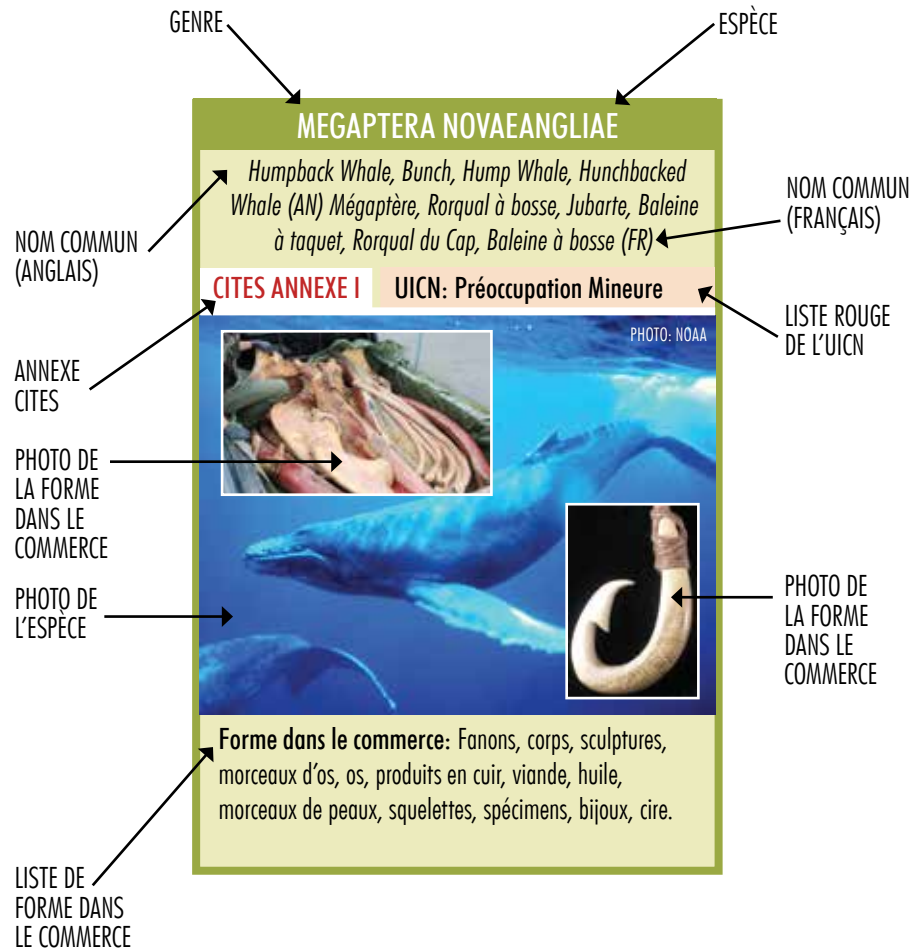
- | | |
|---|---|
| • Éteint (EX) | Il ne fait aucun doute que le dernier individu du taxon est mort. |
| • Éteint à l'état sauvage (EW) | Le taxon ne survit qu'en culture, en captivité ou dans le cadre d'une population (ou de populations) naturalisée(s), nettement en dehors de son ancienne aire de répartition. |
| • En danger critique d'extinction (CR) | Le taxon est confronté à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage. |
| • En danger (EN) | Le taxon est confronté à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage. |
| • Vulnérable (VU) | Le taxon est confronté à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage. |
| • Quasi menacée (NT) | Le taxon ne remplit pas, pour l'instant, les critères des catégories <i>En danger critique d'extinction</i> , <i>En danger</i> ou <i>Vulnérable</i> mais il est près de remplir ces critères. |
| • Préoccupation mineure (LC) | Le taxon ne remplit pas les critères des catégories <i>En danger critique d'extinction</i> , <i>En danger</i> , <i>Vulnérable</i> ou <i>Quasi menacé</i> . |
| • Données insuffisantes (DD) | On ne dispose pas d'assez de données pour évaluer directement ou indirectement le risque d'extinction en fonction de la distribution du taxon et/ou de l'état de sa population. |
| • Non évaluée (NE) | Le taxon n'a pas encore été confronté aux critères. |

Des informations complémentaires sur la Liste Rouge sont disponibles à l'adresse:

www.uicn.fr/wp-content/uploads/2016/06/UICN_2012_Categories_et_criteres_Liste_rouge.pdf

COMMENT LIRE CE GUIDE

Chaque espèce inscrite dans ce guide est présentée dans une case comme celle illustrée ci-dessous contenant les informations suivantes. Ce guide se lit horizontalement sur deux pages de la gauche vers la droite.



Ce guide utilise un code couleur afin de vous aidez à identifier si l'espèce est inscrite en tant qu'espèce "menacée ou en danger" d'extinction. Cette inscription est basée sur la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ainsi que sur la Liste Rouge Mondiale des Espèces Menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Les Annexes de la CITES

Les espèces réglementées par la CITES sont inscrites dans trois Annexes selon le degré de protection dont elles ont besoin. La Conférence des Parties (CoP), qui est l'organe de prise de décision de la Convention et inclut tous ses États membres, détermine en appliquant une série de critères biologiques et commerciaux si une espèce doit être inscrite à l'Annexe I ou II. Au cours des sessions de la CoP, les Parties soumettent des propositions basées sur ces critères afin d'amender l'inscription des espèces à ces deux Annexes. Les propositions d'amendements sont débattues par les Parties et peuvent être soumises à un vote si les Parties ne parviennent pas à trouver un consensus. Plus d'informations sont accessibles sur la page officielle de la CITES: www.cites.org/fra.

CITES ANNEXE I < comprend toutes les espèces menacées d'extinction qui sont ou pourraient être affectées par le commerce. Le commerce de leurs spécimens n'est autorisé que dans des conditions exceptionnelles.

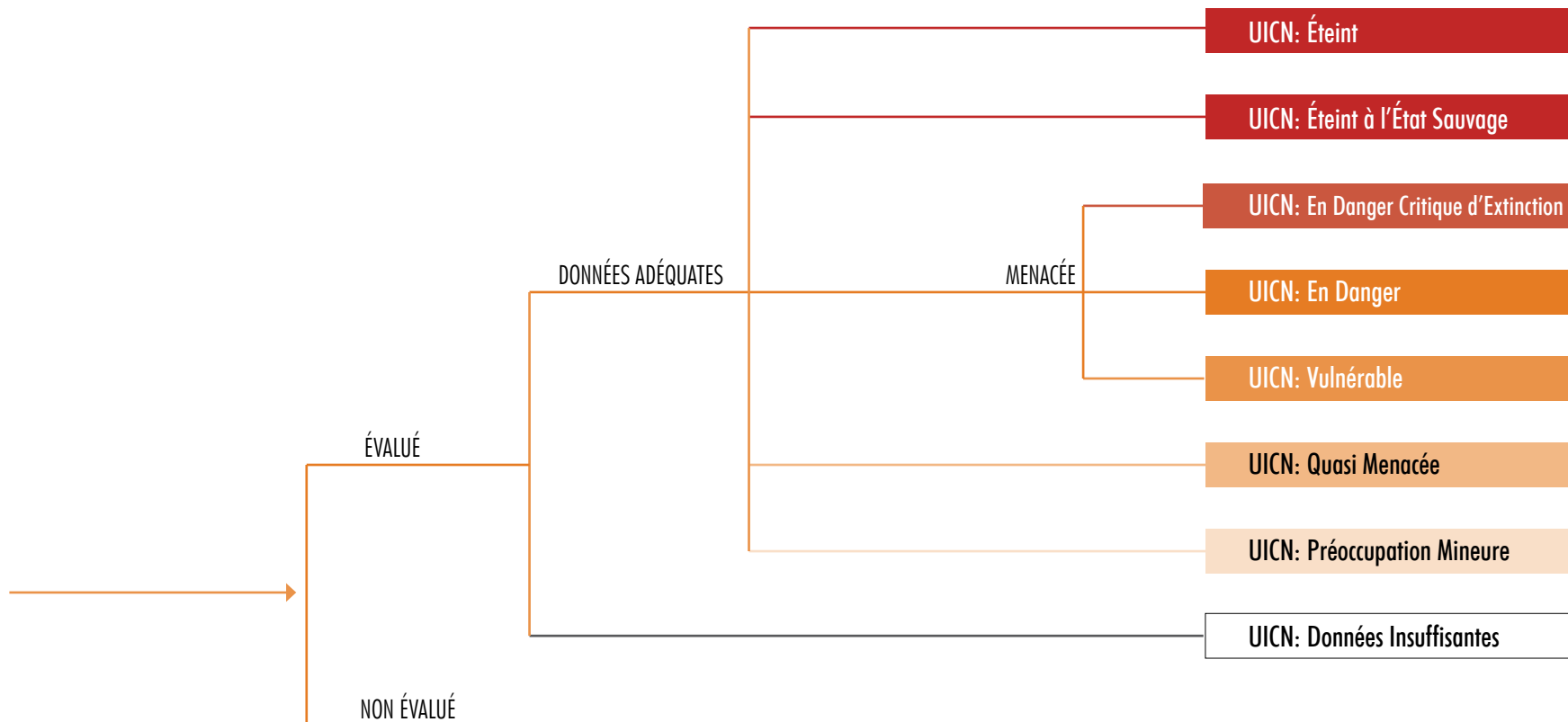
CITES ANNEXE II < comprend toutes les espèces qui ne sont pas nécessairement menacées d'extinction mais dont le commerce des spécimens doit être réglementé pour éviter une exploitation incompatible avec leur survie.

CITES ANNEXE III < comprend toutes les espèces protégées dans un pays qui a demandé aux autres Parties à la CITES de le soutenir dans le contrôle du commerce.

La Liste Rouge de l'UICN:

Les Catégories et Critères de la Liste Rouge de l'UICN ont pour objectif d'offrir un système facile à comprendre et accessible pour classer les espèces confrontées à un haut risque d'une extinction globale. L'objectif principal de ce système est d'apporter un cadre explicite pour la classification de la plus grande partie des espèces selon leur risque d'extinction. L'extinction est un processus qui ne peut être prédit avec

exactitude. Par conséquent, l'inscription dans une catégorie de haut risque d'extinction implique une plus forte probabilité d'extinction, et au cours des périodes de temps indiquées les taxons inscrits dans des catégories à haut risque d'extinction sont plus vulnérables à l'extinction que les taxons inscrits dans une catégorie à moindre risque d'extinction –sans un plan efficace de conservation.



VÉRIFIER

ÉTAPES DU CONTRÔLE DES PERMIS CITES

Que le permis ...

- Est en cours de validité (six mois après la délivrance pour les permis d'exportation mais certaines Parties utilisent une durée de validité plus courte; un an maximum pour les permis d'importation).
- A été signé par le postulant si une espace est prévu pour la signature du postulant.
- Inclut le nom et les coordonnées complètes de l'importateur et de l'exportateur.

- Décrit avec exactitude les spécimens inclus dans la cargaison.
- Est bien un permis CITES et pas un certificat sanitaire ou tout autre document.
- Est un document original et pas une photocopie ou une copie.
- N'a pas été falsifié (c.-à-d. qu'il n'a pas été modifié après sa délivrance).
- A été délivré par l'organe de gestion compétent.
- N'inclut aucune erreur (code de source correct, pays d'origine correct, etc.).
- Comprend des informations qui correspondent au contenu de la cargaison (même espèces, même nombre d'espèces, description et marque d'identification exactes, même contenu que sur le permis d'exportation initial s'il s'agit d'une réexportation, code de source et pays d'origine exacts).
- Inclut un timbre de sécurité si le pays ayant délivré le permis est un pays qui utilise des timbres de sécurité.*
- A été endossé au moment de l'exportation et que le nombre de spécimens exportés a été confirmé sur le permis.

Que le timbre de sécurité ...

- A été annulé par la signature de l'autorité ayant délivré le permis et oblitéré par cachet ou un sceau (le cachet, la signature et le numéro du timbre de sécurité doivent être lisibles).
- Est authentique et ait été délivré pour le permis en question.

*Liste des pays exigeant un timbre de sécurité CITES au 30 novembre 2011 (CITES Notification No 2011/052):

- | | | | |
|------------------------|----------------------------------|------------------------------------|--|
| • Afrique du Sud | • Fédération de Russie | • Malte | • République Tchèque |
| • Argentine | • Finlande | • Maroc | • Roumanie |
| • Bahamas | • Gabon | • Mongolie | • Serbie |
| • Bénin | • Ghana | • Mozambique | • Slovaquie |
| • Bermudes | • Guatemala | • Namibie | • Slovaquie |
| • Botswana | • Guinée-Bissau | • Népal | • Slovénie |
| • Brésil | • Guyana | • Nicaragua | • Soudan |
| • Burkina Faso | • Honduras* | • Niger | • Sri Lanka |
| • Cambodge | • Inde | • Norvège | • Suède |
| • Cameroun | • Indonésie | • Nouvelle-Zélande | • Suisse |
| • Chili | • Iran (République islamique d') | • Ouzbékistan | • Suriname |
| • Colombie | • Jamaïque | • Pakistan | • Tanzanie (République-Unie de) |
| • Congo | • Japon | • Panama | • Tchad |
| • Costa Rica | • Kazakhstan | • Paraguay | • Togo |
| • Côte d'Ivoire | • Kenya | • Pérou | • Trinité et Tobago |
| • Croatie | • Libéria | • Philippines | • Uruguay |
| • Cuba | • Libye | • Pologne | • Vanuatu |
| • Danemark (Groenland) | • Luxembourg | • République Centrafricaine | • Venezuela (République bolivarienne du) |
| • El Salvador | • Madagascar | • République démocratique du Congo | • Vietnam |
| • Émirats Arabes Unis | • Malaisie | • République Dominicaine | • Zambie |
| • Équateur | • Malawi | | • Zimbabwe |
| • Érythrée | • Mali | | |

* L'organe de gestion CITES du Honduras a demandé au Secrétariat d'informer les Parties qu'en raison d'une pénurie de timbres de sécurité CITES, il cessera provisoirement d'apposer ces timbres sur ses permis et certificats. Lorsque le Honduras recommencera à utiliser des timbres de sécurité, le Secrétariat en informera les Parties. (Notification de la CITES aux Parties No. 2013/021).

PRÉSENTATION DES ESPÈCES DE REQUINS ET DE RAIES INSCRITES À LA CITES EN AFRIQUE DE L'OUEST

SPHYRNA LEWINI

Scalloped Hammerhead Shark, Hammerhead Shark, Scalloped Hammerhead, Bronze Hammerhead Shark, Hammerhead, Kidney-headed Shark, Scalloped Hammerhead, Southern Hammerhead Shark (AN)
Requin-marteau halicorne, Requin marteau (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger

PHOTO: SÉRET



PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA



Nageoire dorsale de *Sphyrna lewini*

PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA



Nageoires pectorales de *Sphyrna lewini* (face dorsale à gauche, face ventrale à droite)



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / SMITHSONIAN INSTITUTION

Tête de *Sphyrna lewini* (face dorsale à gauche, face ventrale à droite)

Répartition: Le requin marteau halicorne occupe les eaux côtières tempérées chaudes et tropicales du monde entier. Il vit à des profondeurs variables de la zone intertidale jusqu'à 275 mètres de profondeur et peut parfois être trouvé dans les baies fermées et les estuaires.

Identification: Les requins marteaux halicornes sont reconnaissables par leur tête large, aplatie en forme de marteau. La marge antérieure de la tête est courbée et présente une entaille médiale. De chaque côté de l'entaille médiale, une indentation latérale est présente

(Ebert et Steinmann, 2013). Le corps peut atteindre une taille maximale de 4,2 mètres (Diop, 2014), bien qu'en moyenne les requins marteaux halicornes soient de plus petite taille. Les mâles atteignent leur maturité sexuelle à une taille d'environ 1,6 mètre, alors que les femelles atteignent leur maturité à une taille de 2,1 mètres. Les petits mesurent environ 50 centimètres à la naissance (Ritter, 2000). La couleur du requin marteau halicorne varie entre le gris-brun, l'olive ou le bronze sur la face dorsale, et le jaune pâle et le blanc sur la face ventrale (Ritter, 2016).

*Références disponibles sur demande



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / NOAA

Les nageoires dorsales sont d'une couleur brun pâle (Abercrombie et Chapman, 2014). La première nageoire dorsale se trouve au-dessus ou légèrement derrière les origines de la nageoire pectorale, elle est grande et de forme falciforme. À l'inverse, la seconde nageoire dorsale est de plus petite taille que la nageoire anale, avec une longue marge intérieure et une marge postérieure légèrement concave. La nageoire anale est longue et son insertion est située avant l'insertion de la seconde nageoire dorsale. La marge postérieure peut être légèrement concave ou droite (Ebert et Steinmann, 2013). Les nageoires pectorales ont des extrémités de teinte sombre tendant au noir (Diop, 2014) et sont en forme de faucille avec un bord postérieur droit (Ebert et Steinman, 2013).

Les dents sont de petites tailles avec des bases larges et des bords lisses à légèrement denticulés. Entre 30 – 36 dents sont situées sur la mâchoire supérieure et entre 20 – 35 situées sur la mâchoire inférieure (Ebert et Steinmann, 2013).

Les espèces similaires: Le grand requin marteau et le requin marteau lisse sont des espèces similaires au requin marteau halicorne, bien que ce dernier se distingue par ses indentations moins profondes à mi-chemin entre l'indentation médiane et le bord de la tête. Cette espèce est aussi reconnaissable de par sa plus petite première nageoire dorsale (Hurst, 2010).

Menaces: Les requins marteaux halicornes sont menacés à la fois par la pêche ciblée et par la pêche accessoire. Ils sont capturés à la fois par les pêches côtières et

pélagiques par le biais de différentes méthodes telles que la pêche à la palangre, au filet maillant ou à senne coulissante. Les requins marteaux halicornes sont particulièrement vulnérables à la pêche ciblée du fait qu'ils ont tendance à s'agréger. Leur croissance lente et leur longue période de gestation font qu'ils mettent beaucoup de temps à récupérer.

Forme dans le commerce: Les ailerons de requins marteaux halicornes sont le produit principal commercialisé de cette espèce au sein du commerce international. Souvent groupés avec les ailerons de requins marteaux lisses, ces produits sont labellisés sous le nom de « Chun Chi » (Whitcraft et al., 2014). Les ailerons de requins marteaux halicornes ont une valeur commerciale élevée en raison de leur taille et de leur grand nombre de rayons. La viande est consommée dans certains pays et peut être trouvée fraîche, congelée, fumée ou salée séchée (Ebert et Steinmann, 2013). Cependant, la viande est d'une valeur relativement modeste, et la demande pour les ailerons dépasse largement la demande pour la viande, c'est pourquoi les ailerons de ces requins sont souvent coupés alors que les requins sont encore vivants et leurs corps sont alors relâchés en mer. À eux seuls, les requins marteaux halicornes, les requins marteaux lisses et les grands requins marteaux représentent 6% du marché des ailerons de requins à Hong Kong. Les ailerons de requins marteaux peuvent être vendus pour plus de 100 dollars américains par kilogramme sur les marchés de Hong Kong.



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / SMITHSONIAN INSTITUTION

Dents (mâchoire supérieure) de *Sphyrna lewini*

SPHYRNA MOKARRAN

Great Hammerhead Shark, Great Hammerhead, Squat-headed Hammerhead Shark (AN)
Grand requin-marteau, Marieau millet, Poisson pantoufflier, Sorosena (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / NOAA



PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA



PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA

Nageoire dorsale de Sphyrna mokarran

Nageoires pectorales de Sphyrna mokarran (face dorsale à gauche, face ventrale à droite)

Répartition: Le grand requin marteau occupe les eaux tropicales, chaudes et tempérées du globe. Son aire de répartition se situe entre les latitudes 40°N à 35°S (Denham et al., 2007) et il peut être trouvé dans les eaux côtières jusqu'à 80 mètres de profondeur (Ebert et Steinmann, 2013). Le grand requin marteau est une espèce nomadique et migratoire, avec certaines populations se déplaçant vers les pôles durant l'été (Compagno, inconnu).

Identification: Le grand requin marteau est la plus grande espèce de requins marteaux, il peut atteindre une taille maximale de plus de 6 mètres (Diop, 2014), bien qu'une taille de 4 mètres soit plus fréquente pour

les spécimens adultes (Compagno, inconnu). La marge antérieure de la tête des juvéniles est fortement courbée, mais elle devient droite à l'âge adulte. Des indentations médianes et latérales peuvent aussi être trouvées sur la tête (Ebert et Steinmann, 2013). La couleur dorsale varie du brun sombre, à l'olive et au gris pâle, et elle se dégrade vers le blanc sur la face ventrale.

Les nageoires sont grandes et fortement falciformes. L'insertion de la première nageoire dorsale se trouve légèrement derrière les insertions des nageoires pectorales, et la seconde nageoire dorsale se termine bien devant l'insertion de la nageoire caudale supérieure. La seconde nageoire dorsale est similaire en taille à la

nageoire anale avec une bordure postérieure concave. La nageoire anale est longue avec une encoche profonde sur la bordure postérieure et trouve son origine avant l'insertion de la seconde nageoire dorsale (Ebert et Steinmann, 2013). Les juvéniles peuvent être reconnus par les pointes foncées sur leurs ailerons qui deviennent de couleur plus sombre à l'âge adulte.

Au total, la mâchoire supérieure compte entre 35 – 39 dents et la mâchoire inférieure compte entre 34 – 38 dents. Les dents sont de formes triangulaires et sont fortement denticulées (Ebert et Steinmann, 2013). Entre 2 – 3 dents symphysaires sont présentes sur la mâchoire supérieure avec 17 dents réparties sur chaque côté. Entre 1 – 3 dents symphysaires sont présentes sur la mâchoire inférieure avec entre 16 – 17 dents réparties sur chaque côté (Bester, inconnu).

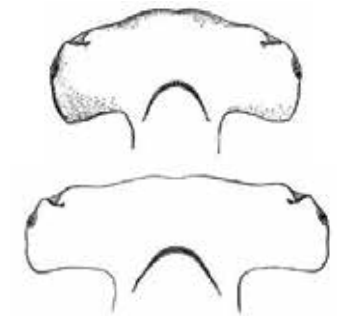
Les espèces similaires: Le grand requin marteau est reconnaissable de par sa première nageoire dorsale très haute en forme de croissant. Le grand requin marteau est plus grand et plus mince que les autres grands requins marteaux et se caractérise par son apex très prononcé. La couleur de la première nageoire dorsale du grand requin marteau est d'un gris, gris-brun plus pâle que la couleur sombre, gris-ardoise ou gris-brun de la première nageoire dorsale du requin-renard commun. La forme courbée de sa première nageoire dorsale est prononcée en comparaison avec celle du requin-renard commun qui est droite (Hurst, 2009).

Menaces: Le grand requin marteau a un taux de reproduction lent et les femelles ne se reproduisent seulement qu'une fois tous les deux ans. Ce lent taux de reproduction combiné avec le taux de mortalité élevé causé par les prises accessoires de la pêche industrielle et de la pêche artisanale, font de cette espèce une espèce vulnérable au déclin de sa population. Les grands requins marteaux sont aussi ciblés pour leurs ailerons et sont capturés par différents types de pêches, principalement par la pêche à la palangre, la pêche pélagique, la pêche

au filet maillant dérivant ou au filet maillant de fond et la pêche au chalut de fond (Schneider, 1990). Un atelier sous régional sur les requins organisés au Sénégal en 2000, a identifié le grand requin marteau comme l'une des quatre espèces de requins les plus menacées de l'Afrique de l'Ouest (Ducrocq, 2002).

Forme dans le commerce: Bien que la consommation de viande de grand requin marteau ne soit pas aussi populaire que pour les autres espèces de requins marteaux, la viande peut être utilisée fraîche ou mise en conserve pour la consommation humaine, le foie est utilisé pour la fabrication d'une huile riche en vitamine, et sa carcasse peut être préparée pour la fabrication de farine de poisson (Denham et al., 2007). Les nageoires ont une forte valeur commerciale en raison de leur qualité et de leur grande taille (Ebert et Steinmann, 2013). De plus, la peau du grand requin marteau peut être utilisée pour la fabrication de produits en cuir (Denham et al., 2007).

PHOTO: BIGELOW ET SCHROEDER



Morphologie de la tête des Sphyrna mokarran juvéniles et adultes



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / SMITHSONIAN INSTITUTION

Dents (mâchoire supérieure) de Sphyrna mokarran

SPHYRNA ZYGAENA

Smooth Hammerhead Shark, Smooth Hammerhead (AN)
Requin marteau lisse, Requin-marteau commun (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / NOAA



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / NOAA

PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA

Comparaison des têtes de requins-marteaux (*Sphyrna lewini* à gauche, *Sphyrna zygaena* à droite) Nageoire dorsale de *Sphyrna zygaena*

Répartition: Les requins marteaux lisses occupent les eaux tempérées et tropicales du monde entier. Dans l'Est de l'Atlantique, ils peuvent être vus depuis les côtes méridionales des îles britanniques jusqu'en Côte d'Ivoire, ils peuvent être trouvés dans le Nord durant l'été et migrent en direction du Sud durant l'hiver. Les requins marteaux lisses sont plus tolérants aux températures froides que les autres requins marteaux et sont plus rarement vus dans les eaux tropicales. Leur échelle de profondeur varie entre les eaux côtières et les eaux à 200 mètres de profondeur (Ebert et Steinmann, 2013).

Identification: Les requins marteaux lisses sont reconnaissables de par leur tête en forme de marteau étroit (appelée « cephalofoil ») et l'absence d'indentation médiane. La marge antérieure de la tête est fortement

courbée et ne présente aucune indentation médiane (Ebert, 2014). Ces requins peuvent atteindre la taille maximale de 5 mètres bien qu'il soit plus fréquent qu'ils mesurent entre 2,5 – 3,5 mètres (Bester, inconnu). La couleur de la face dorsale peut varier entre l'olive-foncé et le gris.

Les nageoires dorsales sont de couleur brun clair (Abercrombie et Chapman, 2014). La première nageoire dorsale est de forme falciforme et la seconde nageoire dorsale est dotée d'une longue bordure intérieure et d'une bordure postérieure légèrement concave. Cette dernière est de plus petite taille que la nageoire anale. La nageoire anale est longue et trouve son origine légèrement devant l'insertion de la seconde nageoire dorsale. Les nageoires pectorales ont une partie inférieure sombre et



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / NOAA

Nageoires pectorales de *Sphyrna zygaena* (face dorsale à gauche, face ventrale à droite)

les nageoires pelviennes sont relativement droites avec une bordure postérieure légèrement incurvée (Ebert et Steinmann, 2013).

Les dents ont de grandes cuspidés (Compagno, 1984) et sont lisses ou modérément denticulées. La mâchoire supérieure compte entre 29 – 32 dents et la mâchoire inférieure 25 – 31 dents (Ebert et Steinmann, 2013). La mâchoire supérieure contient parfois une petite dent symphysaire et la mâchoire inférieure inclut une seule dent symphysaire (Bester, inconnu).

Les espèces similaires: Contrairement au grand requin marteau et au requin marteau halicorne, le requin marteau lisse n'a pas d'indentation au centre du dessus du cephalofoil, ce qui distingue ce requin des autres espèces de requins marteaux (Hurst, 2009).

Menaces: Les requins marteaux lisses sont pêchés à travers le monde. Cependant, comme ils sont souvent confondus avec les requins marteaux halicorne, et les registres de la pêche ne sont pas représentatifs des quantités de requins marteaux lisses pêchés. Ces requins sont capturés en tant que prises accessoires de la pêche pélagique à la palangre, de la pêche à la ligne à la main, de la pêche à la senne coulissante, de la pêche au filet

maillant, de la pêche au chalut de fond et de la pêche pélagique. En raison de leur longue période de gestation d'environ 10 – 11 mois, leur période de récupération est lente ce qui cause des déclinés de populations (Casper et al., 2005).

Forme dans le commerce: Bien que la viande de cette espèce soit de faible qualité, elle est utilisée fraîche, salée séchée et fumée pour la consommation humaine. Les ailerons sont la partie du requin marteau lisse ayant le plus de valeur donc l'espèce est soumise à la pratique de la découpe des ailerons. Les ailerons de requins marteaux halicornes et les ailerons de requins marteaux lisses sont souvent prélevés ensemble et vendus en tant que produits labellisés sous le même nom « Chun Chi » (Whitcraft et al., 2014).



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / SMITHSONIAN INSTITUTION

Dents (mâchoire supérieure) de *Sphyrna zygaena*

CARCHARHINUS LONGIMANUS

Oceanic Whitetip Shark, Whitetip Shark, White-tipped Shark, Whitetip Oceanic Shark (AN)
Requin océanique, Requin longimane (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / NOAA



PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA



PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA

Nageoires pectorales de *Carcharhinus longimanus* (face dorsale à gauche, face ventrale à droite)



PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA

Nageoire dorsale de *Carcharhinus longimanus*

Répartition: Étant l'une des espèces de requins les plus répandues, le requin océanique occupe les eaux tropicales et subtropicales du monde entier. Il se trouve aux latitudes entre 30°N et 35°S dans tous les océans et peut être observé depuis les eaux de surface jusqu'à 153 mètres de profondeur. Les requins océaniques préfèrent les eaux à température de plus de 20°C, mais ils peuvent également être trouvés dans des eaux entre 18 – 28°C (Baum et al., 2015).

Identification: Avec une taille maximale de 3,5 mètres (Diop, 2014), le requin océanique est large et trapu avec un museau court et arrondi. Sa couleur varie entre le gris et le bronze sur la face dorsale et entre le blanc et le



PHOTO: FLICKR / USFWS

jaune sur la face ventrale. Il se caractérise par une crête interdorsale (Séret, 2006) et de relativement longues fentes branchiales.

Les requins océaniques sont reconnaissables de par leurs nageoires pectorales larges, droites et en forme de spatules. La première nageoire dorsale est grande avec un apex arrondi et une bordure intérieure modérément grande. L'insertion de la seconde nageoire dorsale se trouve au-dessus de l'insertion de la nageoire anale. Elle est large et grande avec une courte bordure intérieure. Les nageoires pectorales, la première nageoire dorsale et les nageoires pelviennes sont tachetées de blanc tandis que la seconde nageoire dorsale et la nageoire anale ont une pointe noire (Ebert, 2014).

Les dents larges, triangulaires et denticulées de la mâchoire supérieure font de cette espèce de requin une espèce unique. Les dents de la mâchoire inférieure sont pointues et denticulées uniquement sur le dessus (Bester, inconnu). Le requin océanique a entre 27 – 32 dents sur la mâchoire supérieure et entre 27 – 33 dents sur la mâchoire inférieure.

Les espèces similaires: Les requins océaniques sont similaires en apparence avec les requins cuivre, les requins soyeux, les requins gris et les requins tigres. Cependant, cette espèce peut être distinguée par la pointe blanche située sur la première nageoire dorsale, les nageoires pectorales, pelviennes et caudales (Hurst, 2009) ainsi que par la pointe noire située sur la nageoire

anale et deuxième nageoire dorsale (Ebert, 2014). Les juvéniles ont une tâche noire sur les pointes de la nageoire caudale et la pointe des nageoires pelviennes qui disparaissent à l'âge adulte (Ebert, 2014).

Menaces: Les requins océaniques sont attrapés comme prise accessoire durant la pêche pélagique à la palangre, au chalut, au filet dérivant, et au filet maillant. En raison de sa longue période de gestation s'étendant jusqu'à 12 mois et de sa lente maturité s'étendant jusqu'à 7 mois, le requin océanique est l'une des espèces de requins qui relève de la catégorie de productivité la plus faible selon les orientations de la FAO. Cela indique que cette espèce est vulnérable au déclin de sa population. Les requins océaniques représentent entre 20 – 30% des requins qui sont capturés par les thoniers palangriers dans l'océan Pacifique (Baum et al., 2015).

Forme dans le commerce: La viande est consommée bien qu'elle soit considérée de faible valeur, ce qui rend cette espèce de requin susceptible à la pratique de la découpe des ailerons. Les ailerons sont pris pour la confection de soupe d'ailerons, ou d'ailerons séchés, les ailerons non transformés peuvent atteindre jusqu'à 122 dollars américains par kilogramme sur les ventes aux enchères sous le nom de « Liu Qiu » (Whitcraft et al., 2014). Si le requin est débarqué entier, la viande peut être utilisée fraîche ou préservée pour la consommation humaine, le foie peut être utilisé pour son huile riche en vitamine, et la peau peut être utilisée pour le cuir (Baum et al., 2006).



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / SMITHSONIAN INSTITUTION

Dents (mâchoire supérieure) de *Carcharhinus longimanus*

CARCHARODON CARCHARIAS

Great White Shark, White-death, Mango-ururoa, Man-eater Shark, White Shark, Mango-taniwha, White Pointer (AN)
Grand requin blanc, Lamie, Requin blanc, Mangeur d'hommes (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable

PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / GOSS



PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA



Nageoire dorsale de *Carcharodon carcharias*

PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA



Nageoires pectorales de *Carcharodon carcharias* (face dorsale à gauche, face ventrale à droite)

Répartition: Les grands requins blancs se trouvent à travers le globe dans des eaux tempérées et exceptionnellement dans les eaux tropicales. Dans l'Est de l'océan Atlantique, les requins blancs peuvent être trouvés du Golfe de Gascogne jusqu'en Afrique du Sud. Ils sont répartis sur un large habitat mais se trouvent principalement entre les eaux côtières et jusqu'à 250

mètres de profondeur, bien qu'ils puissent également être trouvés en pleine mer et qu'ils entrent dans les baies salines et estuaires (Fergusson et al. 2009).

Identification: En tant que plus grand poisson prédateur de l'océan, le requin blanc peut atteindre une taille maximale de 6 mètres ; typiquement la taille

des femelles varie entre les 4,5 – 5 mètres et celle des mâles varie entre 3,5 – 4 mètres. Leur corps est trapu, fusiforme avec un museau conique. La couleur sur la face dorsale peut varier du gris-brun au brun-noir ; la couleur sur la face ventrale est blanche avec une séparation claire sur le flanc.

Les nageoires pectorales des grands requins blancs sont longues et légèrement falciformes avec une pointe émoussée. Pour certains individus, une tache noire peut être observée à la base de la nageoire pectorale. La première nageoire dorsale trouve son origine sur les bordures intérieures des nageoires pectorales et est en forme de large triangle (Marin, 2003). Le grand requin blanc est doté d'une nageoire caudale en forme lunaire aux lobes supérieurs et inférieurs presque symétriques, bien que le lobe supérieur soit légèrement plus grand en longueur et a une faible entaille subterminale. Une carène est présente sur chaque côté de l'insertion de la queue. Les nageoires pelviennes ont un dessous blanc mais sont de couleur olive autour de la bordure antérieure (Bigelow et Schroeder, 1953).

La bouche du requin blanc est composée de plusieurs rangées de dents qui sont reconnaissables de par leur forme large, aplatie et triangulaire avec des bords denticulés (Compagno, 1984). La mâchoire supérieure compte entre 23 – 39 dents et la mâchoire inférieure entre 21 – 25 dents (Ebert, 2014).

Menaces: L'abondance de cette espèce est trop faible pour les pêcher durablement bien que les grands requins blancs soient attrapés par la pêche commerciale à la palangre, au filet maillant, à la ligne fixe, au chalut, etc. Lorsque capturés, les requins blancs sont très sensibles au traumatisme généré par leur capture, ce qui réduit leur chance de survie. La disparition de leur habitat affecte également cette espèce. Les grands requins blancs n'atteignent leur maturité qu'entre 10 – 12 années, et les portées ne comptent qu'entre 2 – 10 petits avec des naissances s'étalant tous les 2 – 3 ans, ce qui rend cette



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / LEVY

espèce vulnérable aux déclinés de population (Fergusson et al., 2009).

Forme dans le commerce: Bien que ciblés par la pêche commerciale et la pêche aux trophées pour leurs mâchoires et leurs dents, les grands requins blancs sont principalement commercialisés pour leurs ailerons (Shivji et al., 2005). Les ailerons sont d'une valeur commerciale importante, en dépit de leur faible nombre d'épines, atteignant entre 37 – 86 dollars américains par kilogramme en 1999 (Vannuccini, 1999). La viande est parfois utilisée pour la consommation humaine bien qu'elle ne soit pas d'une grande valeur (Shivji et al., 2005).



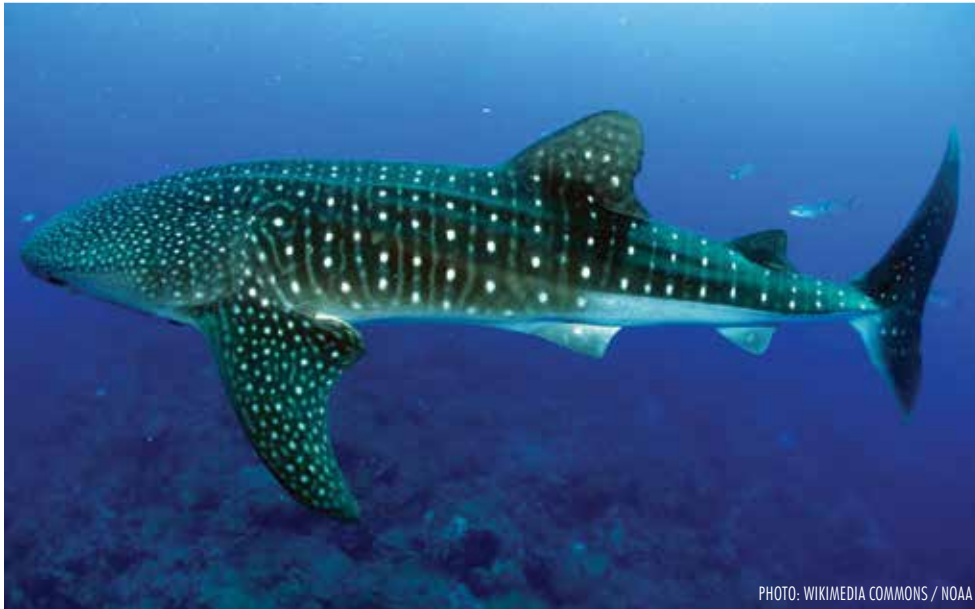
PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / SMITHSONIAN INSTITUTION

Dents (mâchoire supérieure) de *Carcharodon carcharias*

RHINCODON TYPUS

Whale Shark (AN)
Requin-baleine, Chagrin (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger



Nageoires de *Rhincodon typus*

Répartition: Les requins baleines occupent les eaux tropicales et tempérées du monde entier à l'exception de la mer Méditerranée. Leur habitat s'étend depuis les eaux côtières jusqu'en haute mer à des profondeurs pouvant atteindre 700 mètres. Certains requins baleines ont été observés aux latitudes 41°N et 36°S bien qu'ils se trouvent généralement entre 30°N et 35°S. Cette espèce se trouve dans des eaux à température entre 18 – 30°C, avec une température préférée variant entre 21 – 25°C (Norman, 2005).

Identification: Le requin baleine est le plus grand poisson du monde, il est unique de par ses motifs de couleur composés de lignes pâles verticales et de rangées de taches. Il a une tête large et affaissée avec une grande bouche terminale. Le corps du requin baleine est robuste avec des crêtes longitudinales notables sur le long des flancs supérieurs. Les branchies sont longues, verticales, droites et amplement séparées. Les requins baleines peuvent atteindre jusqu'à 12 mètres de longueur (Brunnschweiler, 2008).



Viande de *Rhincodon typus*

Les nageoires pectorales du requin baleine représentent environ 15% de la longueur de son corps et sont en forme de faucille. Les nageoires dorsales sont subtriangulaires, avec un apex arrondi (Ebert et Steinmann, 2013).

La bouche contient environ 300 petites dents bien que la fonction de ces dernières soit inconnue puisque le requin baleine filtre sa nourriture pour se nourrir. Les dents sont petites et en forme d'hameçon avec une forte cuspide médiane (Ebert et Steinmann, 2013).

Menaces: La menace principale qui affecte les requins baleines est le commerce d'ailerons. Entre 1995 et 2008, la pêche légale à Taiwan a capturé environ 800 requins baleines, et bien que depuis la pratique de cette pêche ait été restreinte, Taïwan n'est pas le seul pays à cibler cette espèce pour la pêche (Lee, 2014). Précédemment chassés avec des harpons, les requins baleines sont aujourd'hui capturés par la pêche à la senne, au filet dérivant, et au filet maillant. Il existe un manque d'information concernant le taux de reproduction et de croissance de cette espèce ; cependant, il est avéré que le requin baleine est une espèce avec une lente croissance et une longue période de maturation. Par conséquent, les requins baleines sont lents à se rétablir des déclinés de population (Norman, 2005). Des menaces supplémentaires affectent les requins baleines comme la pollution marine, ainsi que la mauvaise réglementation du tourisme de plongée qui engendre des interférences,

des surpeuplements ou des approvisionnements en nourriture (Pierce, 2016).

Forme dans le commerce: Cette espèce est commercialisée pour sa viande, son huile de foie et ses ailerons. Historiquement, l'huile de foie était utilisée pour imperméabiliser les coques de bateaux et autres appareils. La viande est populaire à Taiwan, où elle est plus connue sous le nom de « requin tofu » et coûtait 2 dollars américains par kilogramme en 2001 (Chen et Phipps, 2002). Les ailerons sont grands mais de faible qualité, bien qu'ils puissent atteindre un prix élevé (Norman, 2005). Une seule nageoire pectorale d'un requin baleine peut être vendue à 20 000 dollars américains et une carcasse entière peut atteindre 30 000 dollars américains (Lee, 2014).



Dents de *Rhincodon typus*

LAMNA NASUS

Porbeagle Shark, Porbeagle, Porbeale Shark, Mackerel Shark, Beaumaris Shark, Blue Dog (AN)
Requin-taupe commun (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / NOAA



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / DEUTÉ

Viande de *Lamna nasus*



PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA

Nageoire dorsale de *Lamna nasus*



PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA

Nageoires pectorales de *Lamna nasus* (face dorsale à gauche, face ventrale à droite)

Répartition: Les requins-taupes communs ont une répartition géographique étendue, et peuvent être trouvés dans l'océan Atlantique nord et l'océan Austral. Étant endothermiques, les requins-taupes communs peuvent maintenir la température de leur corps au-dessus de la température de l'eau, ce qui leur permet de vivre dans de hautes latitudes et dans les eaux de l'océan Arctique (1 – 18°C de 0 à 370 mètres de profondeur). Cependant, les requins-taupes communs préfèrent les eaux tempérées entre 5 – 10°C. Leur territoire s'étend entre les eaux en surface jusqu'à 1360 mètres de profondeur (Ebert et Steinmann, 2013).

Identification: La couleur du requin-taupe varie entre le bleu sombre et le gris sur la face dorsale, virant soudainement au blanc sur la face ventrale. Ils peuvent atteindre une taille maximale de 3,7 mètres, bien que les femelles mesurent généralement entre 2 – 2,2 mètres et les mâles entre 1,6 – 1,8 mètre. Leur poids maximum peut atteindre 230 kilogrammes (Stevens et al., 2006).

Les requins-taupes communs ont l'apparence classique du requin-taupe, depuis son long museau conique jusqu'à sa nageoire caudale en forme de croissant (Roman, inconnu). Le corps est robuste et de forme fusiforme. Les requins-taupes communs ont des yeux

exceptionnellement grands, avec un diamètre de la taille d'environ un tiers de la longueur du museau.

L'insertion de la première nageoire dorsale est légèrement en arrière des nageoires pectorales et est reconnaissable de par sa pointe arrière libre blanche. La seconde nageoire dorsale est située au-dessus et légèrement antérieure à la nageoire anale (Ebert et Steinmann, 2013).

Les dents sont au nombre de 28 – 31 sur la mâchoire supérieure et de 26 – 29 sur la mâchoire inférieure. Les dents sont longues avec une cuspidé à bord lisse clôturée entre une paire de petites cuspidés latérales (Ebert et Steinmann, 2013).

Les espèces similaires: Les requins-taupes communs ressemblent fortement au grand requin blanc et au requin saumon. La caractéristique la plus singulière du requin-taupe est la tache blanche sur la pointe arrière libre de la première nageoire dorsale, qui le distingue de tous les autres requins de la même famille (Roman, inconnu). Il a deux carènes secondaires sur la nageoire caudale, ce qui est une caractéristique commune avec le requin saumon (Tricas et al., 1997).

Menaces: L'intensité de la surpêche au cours des 50 dernières années a causé la décimation des populations de requins-taupes communs. En raison des politiques de gestion établies en 2008 pour imposer des limites et du déclin du nombre de requins, la quantité de pêche ciblée a diminué, bien qu'elle continue. De plus, les requins-taupes subissent également des prises accessoires à travers différentes méthodes dont la pêche pélagique à la palangre, la pêche pélagique, la pêche au chalut de fond, la pêche au filet maillant et la pêche à la ligne à main (Ebert et Steinmann, 2013). Bien que ces requins arrivent plus rapidement à maturité que les autres espèces de requins, cette espèce a un lent taux de croissance et une longue durée de vie, et elle ne produit qu'un petit nombre de petits. Les femelles atteignent l'âge adulte à 13 ans et les mâles à 8 ans, et produisent des portées de petite taille



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / DÉNES

Mâchoire et dents de *Lamna nasus*

comptant 1 – 5 petits. Pour les populations qui ne sont pas pêchées, l'augmentation naturelle de la population est de seulement 5 – 7% par an (Stevens et al., 2006).

Forme dans le commerce: La viande de ces requins est extrêmement précieuse et elle est vendue fraîche, congelée ou salée pour la consommation humaine, spécialement dans l'Union Européenne. En 2003, le filet frais de requin-taupe commun était vendu en moyenne à 25 euros par kilogramme. Les parties de faible valeur sont transformées en farine de poisson, les mâchoires et les dents sont vendues comme objets insolites, et les peaux sont utilisées pour leur cuir. Les grandes nageoires sont également précieuses et utilisées pour la confection de soupes d'ailerons (Stevens et al., 2006).

CETORHINUS MAXIMUS

Basking Shark, Elephant Shark, Hoe-mother, Bone Shark, Sun-fish (AN)
Requin Pèlerin, Poisson à vhuilees, Squale-pèlerin, Squale géant, Pèlerin (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



Répartition: Le requin pèlerin se trouve dans les eaux tempérées à des températures variables entre 5 – 15 °C à travers tout le globe, bien qu'il puisse également être trouvé dans des eaux chaudes à 24 °C. Ce requin peut être observé depuis les eaux côtières à la surface jusqu'aux eaux hauturières à plus de 1200 mètres de profondeur (Ebert et Steinmann, 2013).

Identification: Ces requins exceptionnellement grands peuvent atteindre la taille de 12,2 mètres et peser jusqu'à 7 tonnes. La taille des mâles à l'âge adulte est en moyenne de 4 – 5 mètres et celle des femelles d'environ 8-9 mètres (Ebert et Steinmann, 2013). La couleur sur la face dorsale varie entre le gris, le gris-brun, le bleu-gris et des nuances de noir. La couleur sur la face ventrale est similaire à la face dorsale mais peut être légèrement plus



pâle avec des marbrures blanches. Des rayures linéaires et des taches plus pâles peuvent être parfois présentes sur le flanc. Les requins pèlerins filtrent leur nourriture pour se nourrir et peuvent donc être distingués par leur

grande mâchoire subterminale et leurs denticules cutanés de branchiospines. Les plaques branchiales sont grandes et entourées presque tout autour de la tête. Le museau est de forme conique avec un bout rond, et les dents sont petites, nombreuses et en forme d'hameçon (Ebert et Steinmann, 2013). Il existe un espace large sur le centre de la mâchoire supérieure avec seulement quelques dents dispersées (Knickle et al., inconnu).

La nageoire caudale est de forme lunaire avec des lobes supérieur et inférieur de taille presque égale. Des sillons de forme lunaire sont présents, l'un au-dessus et l'autre au-dessous de l'origine de la queue. La nageoire pectorale est située juste au derrière la cinquième fente branchiale, et la première nageoire dorsale se trouve à mi-chemin entre les nageoires pectorales et pelviennes. La première nageoire dorsale est plus grande que la seconde nageoire dorsale et que la nageoire anale, avec un bout arrondi (Bigelow et Schroeder, 1953).

Les espèces similaires: Bien que les requins pèlerins puissent être facilement reconnus en raison de leur grande taille, ils peuvent être parfois confondus avec les grands requins blancs et les requins-taupes communs. Cependant, ils peuvent être distingués par leur couleur brunâtre et leurs branchies allongées et étirées presque complètement autour de la tête (Hurst, 2009).

Menaces: En raison de leur lent taux de croissance, leur longue période de maturation, leur longue période de gestation et leur faible fécondité, les requins pèlerins ont naturellement une population petite et sont vulnérables à la pression de la surpêche. Durant plusieurs siècles, les requins pèlerins ont été exploités pour fournir de l'huile de foie, des ailerons, de la viande et du cartilage (Rose, 1996 ; Anon, 2002). Il faut attendre entre 15 – 20 ans pour que les requins pèlerins atteignent leur maturité et ils ont une période de gestation entre 2 – 3 ans avec des portées de petite taille correspondant généralement à 4 – 6 petits (Compagno, 1984).



Aileron de *Cetorhinus maximus*

Forme dans le commerce: Les requins pèlerins sont ciblés pour leur foie, en raison de leur grande taille et large quantité d'huile. Autrefois, l'huile était utilisée pour les lampes et la tannerie du cuir, elle est aujourd'hui transformée pour son squalène qui est utilisé dans les produits cosmétiques et la fabrication de médicaments. La peau du requin pèlerin peut être utilisée pour le cuir, le cartilage est utilisé comme un composant de médicaments, et les restes sont transformés pour la fabrication de farine de poisson. En raison de leur grande taille, les ailerons sont précieux (Ebert et Steinmann, 2013), avec une seule nageoire pectorale atteignant jusqu'à 50 000 dollars américains. De plus, les épines d'ailerons de requins pèlerins ont la réputation d'être aussi larges que des baguettes (Vannuccini, 1999).



Dents de *Cetorhinus maximus*

ALOPIAS VULPINUS

Common Thresher Shark, Atlantic Thresher, Fox Shark, Grayfish, Green Thresher, Sea Fox, Slasher, Swingletail, Swiveltail, Thintail Thresher, Thrasher, Whip-tailed Shark, Zorro Thresher Shark (AN)
Requin renard commun, Renard marin, Requin renard, Faux, Loup de mer, Pèis rato, Poisson-épée, Renard, Renard de mer, Singe de mer (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / NOAA

Répartition: Les requins renards communs sont des requins océaniques et côtiers, qui sont répartis depuis les eaux tropicales jusqu'aux eaux à températures froides, mais ils sont plus communément trouvés dans les eaux à températures modérées, et répartis à travers tout l'océan Atlantique. Ils se trouvent entre 0 – 366 mètres de profondeur (Moreno et al., 1989 ; Compagno, 2001).

Identification: Le requin renard commun porte son nom en raison de sa queue extrêmement longue, qui le rend facilement reconnaissable, dont le lobe supérieur peut être aussi long que le reste du corps. Les tailles maximales enregistrées du requin renard commun varient en fonction du sexe et de la localisation géographique des individus, mais varient entre 4,2 – 5,7 mètres. Alors que la première nageoire dorsale et les nageoires pectorales sont grandes, la seconde nageoire dorsale et la nageoire anale sont petites. Le requin renard commun a des marques blanches irrégulières sur le dessous alors que la couleur du reste du corps varie du brun au bleu-gris avec une teinte métallique sur les flancs. La face ventrale est blanche et s'étend jusqu'au-dessus des nageoires pectorales laissant une « tache chauve »

visible. Il peut y avoir une marque blanche sur les nageoires pectorales, dorsales et caudales (Compagno, 2001). La couleur des nageoires dorsales varie entre le gris ardoise et le gris sombre (Abercrombie et Chapman, 2014).

Le museau du requin renard est de forme pointue avec une petite bouche contenant entre 41 – 45 dents sur la mâchoire supérieure et entre 37 – 48 dents sur la mâchoire inférieure (Ebert, 2014). La bouche a des sillons labiaux (Compagno, 2001).

Les espèces similaires: Bien que les requins renards communs soient similaires aux requins renards à gros yeux et aux requins renards pélagiques de par leur longue queue, le requin renard commun est plus grand et se distingue par sa couleur grise alors que le requin renard à gros yeux est reconnaissable par sa couleur brune et le requin renard pélagique par sa couleur bleue.

Menaces: Les requins renards communs sont conservés lors de leur capture par la pêche accessoire résultant principalement de la pêche à la palangre du thon et de



Nageoire dorsale de *Alopias vulpinus*



Nageoires pectorales de *Alopias vulpinus* (face dorsale à gauche, face ventrale à droite)

l'espadon, mais aussi de la pêche au filet dérivant, au filet maillant, à la senne coulissante, et de la pêche à moyenne profondeur (Goldman et al., 2009). De plus, les requins renards communs ont un lent cycle biologique, lequel, combiné avec de forts taux de mortalité causés par la pêche non contrôlée et non déclarée, fait de cette espèce de requin une espèce particulièrement vulnérable à la surexploitation. Le commerce d'ailerons de requins est une menace sérieuse exercée contre les requins renards communs, qui représentent entre 2 – 6% du commerce (Clarke et al., 2006). Cette espèce est également préjudiciablement impactée par le développement du tourisme, des activités de loisir, des exploitations de gaz et pétrolières, et des voies de navigation.

Forme dans le commerce: La viande et les ailerons de requins renards communs sont très précieux. La viande est particulièrement prisée fraîche pour la consommation humaine mais aussi fumée ou salée séchée. Les ailerons sont précieux pour la confection de soupes d'ailerons, la peau peut être utilisée pour la fabrication du cuir, et l'huile de foie peut être transformée pour la fabrication de vitamines. Les requins renards communs sont aussi l'une des espèces les plus prisées par la pêche de loisir (Goldman et al., 2007).



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / SMITHSONIAN INSTITUTION

Dents (mâchoire supérieure) de *Alopias vulpinus*

CARCHARHINUS FALCIFORMIS

Silky Shark (AN)
Requin soyeux (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / NOAA

Répartition: Le requin soyeux est une espèce particulièrement migratrice occupant les eaux tropicales et subtropicales entre 40°N et 40°S du monde entier. Les requins soyeux occupent les plateaux et talus continentaux et insulaires, les récifs en eaux profondes et la haute mer. Ils peuvent parfois être trouvés dans les eaux littorales.

Identification: En tant qu'espèce de *Carcharhinus* grande et élancée atteignant les 3,3 mètres, les requins soyeux sont relativement longs, avec un museau pointu et de grands yeux. Leur couleur varie entre le gris et le bleu-gris sur la face dorsale, et le blanc sur la face ventrale. La première nageoire dorsale est de taille moyenne et se trouve derrière les bords postérieurs libres de la nageoire pectorale. La seconde nageoire dorsale est petite avec un bord postérieur libre fortement allongé. Une petite et étroite crête interdorsale est présente sur le dessus. Les nageoires pectorales sont longues et étroites. Les bouts des nageoires sont sombres sauf dans le cas de la première nageoire dorsale. Ces marquages sont plus évidents pour les juvéniles (Compagno, 1984).



PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA

Nageoire dorsale de *Carcharhinus falciformis*

Les dents supérieures sont largement triangulaires et obliques avec des bords denticulés. Les dents inférieures sont droites avec des bords lisses. Il existe entre une ou deux dents symphysiales sur chaque mâchoire (Knickle, inconnu).

Menaces: Le requin soyeux fait l'objet d'une pêche ciblée et accessoire à travers toute son aire de répartition. Il est capturé par la pêche à la palangre côtière, la pêche océanique à la senne coulissante utilisant des dispositifs



PHOTO: ABERCROMBIE ET AL. / NOAA

Nageoires pectorales de *Carcharhinus falciformis* (face dorsale à gauche, face ventrale à droite)

de concentration de poissons (DCP) dérivants ciblant le thon, l'espadon et autres marlins, ainsi que par les pêches côtières artisanales. Qu'ils soient capturés en tant que prises accessoires ou non, les requins soyeux sont souvent conservés pour leur viande et leurs ailerons. Les prises de cette espèce sont souvent sous-déclarées (Baum et al., 2006).

Forme dans le commerce: En raison de la couleur unique de sa peau, le requin soyeux est une cible populaire pour le commerce de cuir de peaux de requins

(galuchat). De plus, le requin soyeux est également pêché pour ses ailerons, sa viande et son huile de foie. Avec plus de 1,5 million d'ailerons commercialisés annuellement, le requin soyeux est l'une des trois espèces de requins les plus fréquemment vendues dans le commerce global des ailerons (Bonfil et al., 2009).



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / SMITHSONIAN INSTITUTION



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / SMITHSONIAN INSTITUTION

Dents (mâchoire supérieure à gauche, mâchoire inférieure à droite) de *Carcharhinus falciformis*

MOBULA TARAPACANA

Sicklefin Devil Ray, Box Ray, Chilean Devil Ray, Devil Ray, Greater Guinean Mobula, Spiny Mobula (AN)
Diable géant de Guinée, Mante Chilienne (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / OSMARY

Mobula tarapacana (face ventrale)



PHOTO: O'MALLEY ET AL.

Mobula tarapacana ouverte pour exposer les plaques branchiales



PHOTO: O'MALLEY ET AL.

Plaques branchiales séchées de *Mobula tarapacana* à la vente



PHOTO: O'MALLEY ET AL.

Plaque branchiale séchée de *Mobula tarapacana*

Répartition: Avec une répartition mondiale, le diable géant de Guinée occupe les eaux tropicales, subtropicales et tempérées des océans Pacifique, Atlantique et Indien. Bien que cette espèce soit principalement océanique, elle peut également être trouvée dans les eaux côtières (Pardo et al., 2016). Elle se répartit entre 0 – 30 mètres de profondeur (Feitoza et al., 2003).

Identification: Le diable géant de Guinée peut atteindre une taille maximale de 3,28 mètres pour les mâles et 3,05 mètres pour les femelles, avec une taille moyenne d'environ 2,5 mètres (White et al., 2011). Elle grandit jusqu'à atteindre les 350 kilogrammes. La couleur de cette espèce de raie varie entre le bleu sombre, le vert-olive et le brunâtre sur le dessus avec une face ventrale blanche et le postérieur gris.



PHOTO: WILDScreen EXCHANGE / SAVE OUR SEA FOUNDATION

Mobula tarapacana attrapée par un pêcheur

Cette espèce est caractérisée pour sa longue tête portant de courtes cornes sur chaque côté. Le corps du diable géant de Guinée se différencie des autres espèces (Compagno et al., 1989) de par ses larges nageoires pectorales triangulaires fortement courbées à l'intérieur, sa tête longue et projetée et sa queue relativement courte (sans épine). La *Mobula tarapacana* a des dents sur les deux mâchoires reconnaissables de par leur taille relativement grande et leur apparence en mosaïque.

Menaces: La conservation de cette espèce est menacée à la fois par les prises ciblées et accessoires de la pêche artisanale et de la pêche à grande échelle. La *Mobula tarapacana* est déclarée comme prise accessoire résultant de l'utilisation des filets dérivants, du chalutage, des pièges, de la palangre et des sennes tournantes et coulissantes. L'industrie des sennes tournantes et

coulissantes utilisées pour la pêche au thon constitue l'une des sources les plus importantes de prises accessoires du diable géant de Guinée. De plus, la confusion au niveau de l'identification entre plusieurs espèces de raies *Mobula* dans les prises et une fois débarquées est une menace affectant le genre dans son entier (Croll et al., 2015).

Forme dans le commerce: Les plaques branchiales sont très précieuses et font de cette espèce la cible du commerce international. De plus, la pêche artisanale pour la nourriture et la fabrication de produits locaux cible les diables géants de Guinée pour leur cartilage, leur peau et leur viande (Fernando et Stevens, 2011). Les pêcheurs déclarent que les plaques branchiales séchées pèsent entre 2 – 3 kilogrammes pour les *Mobula tarapacana* (O'Malley et al., 2017).

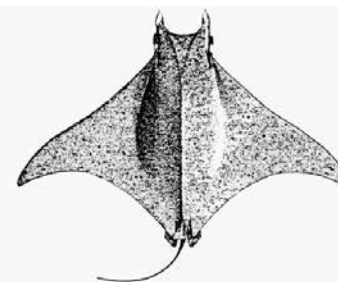


PHOTO: FAO



PHOTO: WILDScreen EXCHANGE / MANTA TRUST

MOBULA JAPANICA

Spinetail Devil Ray, Devilray, Japanese Devilray, Spinetail Devilray, Spinetail Mobula (AN)
Mante aiguillat (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



PHOTO: FISHBASE / OSMANY



PHOTO: O'MALLEY ET AL.

Vue de face de plaques branchiales de *Mobula japonica*



PHOTO: BLUE RESOURCES TRUST / FERNANDO

Mobula japonica abattue pour ses plaques branchiales



PHOTO: O'MALLEY ET AL.

Plaques branchiales séchées de *Mobula japonica*

Répartition: Cette espèce de raie est répartie dans le monde entier dans les eaux tempérées et tropicales, et peut être généralement trouvée à une distance de 0 – 200 mètres des côtes. Cette espèce est une espèce native dans trois pays africains : la Côte d'Ivoire, la Somalie et l'Afrique de Sud (White et al., 2006).

Identification: Une fois que la maturité est atteinte, la taille du corps des *Mobula japonica* varie entre 1,98 – 2,05 mètres, bien que les mâles puissent atteindre 3,10 mètres (Michael, 2005) et les femelles 2,4 mètres. La couleur de la mante aiguillat varie entre le bleu sombre

et le noir sur le dos et le blanc sur le dessous (Bonfil et Abdallah, 2004). Cette espèce se caractérise par sa très longue queue avec une épine sur la base et des rangées distinctes de bosses. Comme pour toutes les raies *Mobula*, le corps de la manta aiguillat est aplati en une forme de disque, et présente deux nageoires céphaliques sur le bout de la tête, une nageoire sur chaque côté de la bouche. Cette raie a également des dents sur les deux mâchoires. Les juvéniles et nouveaux nés peuvent être reconnus par leurs taches blanches sur les épaules (Michael, 2005).



PHOTO: WILDScreen EXCHANGE / MANTA TRUST



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / BEDO

Menaces: La *Mobula japonica* est fréquemment prise par pêche accessoire ou ciblée à travers différentes méthodes telles que l'utilisation de harpons, de filets maillants, de filets dérivants artisanaux ou la pêche à la palangre. Il est probable qu'en Afrique de l'Ouest, l'environnement marin de cette espèce subisse une pression considérable. Tout comme pour d'autres espèces de raies, la lente reproduction de la *Mobula japonica* rend cette espèce fortement vulnérable aux pratiques non durables de la pêche, qui ont considérablement réduit la taille de sa population à une échelle mondiale.

Forme dans le commerce: Tout comme pour les autres espèces de *Mobula*, les mantas aiguillats sont fortement commercialisées pour leurs plaques branchiales. Les plaques branchiales séchées peuvent être vendues pour des centaines de dollars américains par kilogramme et sont achetées globalement pour la fabrication de médecine traditionnelle chinoise tonifiante. En 2013, le commerce de *Mobula japonica* correspondait à 83% du marché global de Mobulid.



PHOTO: FAO



PHOTO: WILDScreen EXCHANGE / MANTA TRUST

Mobula japonica attrapées par des pêcheurs



PHOTO: WILDScreen EXCHANGE / MANTA TRUST

Plaques branchiales de *Mobula japonica*

MOBULA THURSTONI

Bentfin Devil Ray, Lesser Devil Ray, Smoothtail Devil Ray, Smoothtail Mobula, Thurton's Devil Ray (AN)
La mante vampire (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / OSMANY

Mobula thurstoni (face dorsale à gauche, face ventrale à droite)



PHOTO: WIKIMEDIA COMMONS / OSMANY



PHOTO: SHIRKE ET AL.

Mobula thurstoni, plaque branchiale



PHOTO: O'MALLEY ET AL.

Fentes branchiales séchées de *Mobula thurstoni*

Répartition: Cette espèce de raie est répartie dans le monde entier et se trouve dans la zone pélagique des eaux tropicales et subtropicales (Couturier et al., 2016). Cette raie vit dans des eaux peu profondes, productives et néritiques jusqu'à 100 mètres de profondeur.

Identification: La taille de la mante vampire est approximativement de 1,5 mètre pour les individus matures, bien que la taille maximale déclarée ait atteint 2,2 mètres. Sa coloration varie entre le bleu sombre et le noir sur le dessus, le blanc au-dessous, et l'argent sur les bouts des deux nageoires dorsales. Cette espèce a un corps en forme de disque avec des nageoires pectorales larges, triangulaires et de couleur argent (Allen et Roberston, 1994). Les mantas vampires ont une queue relativement longue, qui peut être distinguée de la mante aiguillat par son absence d'épine acérée.

Menaces: En raison de son faible potentiel de reproduction, les mantas vampires sont particulièrement vulnérables à la surexploitation, ce qui rend le taux actuel de pêche probablement insoutenable pour cette espèce. Les mantas vampires sont prises pour la pêche ciblée et accessoire. Le thonier-senseur est une source particulièrement importante de prises accessoires de mantas vampires (Croll et al., 2015). Entre 2004 – 2009, des études conduites en Guinée ont enregistré un taux annuel de prises de *Mobula rochebrunei* et de *Mobula thurstoni* d'environ 3 – 18 tonnes. De plus, la mauvaise identification et la confusion entre différentes espèces de raies sont aussi une menace à cette espèce car les activités de pêche ne sont pas précisément déclarées. Enfin, des recherches génétiques ont suggéré que l'augmentation des températures en raison du



PHOTO: WILDSCREEN EXCHANGE / MANTA TRUST

Mobula thurstoni au marché de poissons

changement climatique pourrait également constituer une forte menace pour cette espèce (van Nes et al., 2015).

Forme dans le commerce: Comme pour les autres espèces de manta, les plaques branchiales sont utilisées pour approvisionner la demande du marché asiatique, en particulier pour la fabrication de préparations chinoises tonifiantes. De plus, la viande de mante vampire est utilisée pour la consommation humaine, bien que cette viande ne soit pas d'une grande valeur (Couturier et al., 2012 ; Croll et al., 2015). Au Sénégal, les spécimens séchés sont exportés pour la consommation humaine

dans les pays ouest africains voisins tels que le Ghana, le Togo et le Mali (Ender et Fernando, 2014). En Guinée, la viande séchée fumée est exportée en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone et au Liberia, alors que la viande salée séchée est envoyée au Nigeria, au Ghana et au Togo (Doubouya, 2015). Le cartilage des mantas vampires est également consommé et est exporté pour son utilisation comme accompagnement dans la confection de soupes d'aillères de requins. Enfin, les peaux de mantas vampires sont utilisées pour la fabrication de produits en cuir (Croll et al., 2015).

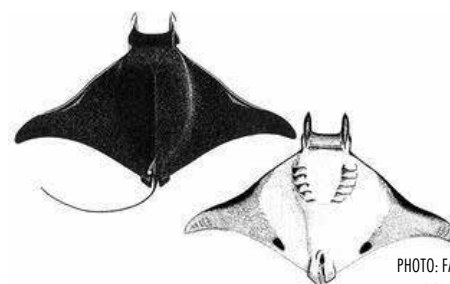


PHOTO: FAO

MANTA BIROSTRIS

Giant Manta Ray, Chevron Manta Ray, Oceanic Manta Ray, Pacific Manta Ray, Pelagic Manta Ray (AN)
Raie manta géante (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



Répartition: Les raies manta géantes sont réparties dans les eaux tempérées, tropicales et subtropicales du monde entier. Elles se trouvent entre 31°N et 36°S. En Afrique, la raie manta géante est une espèce native en Égypte, au Kenya, au Mozambique, au Nigeria, au Sénégal, au Soudan et en Tanzanie.

Identification: Les raies manta géantes se caractérisent par leur corps très grand, dont la taille maximale enregistrée est de 9,1 mètres et pèsent jusqu'à 2 tonnes. La couleur de la Manta birostris peut varier, mais elle est généralement noire avec des taches blanches sur le dos et une face ventrale blanche (Marshall et al., 2009). Il arrive parfois que cette raie soit complètement noire avec quelques taches blanches. Chaque spécimen présente un motif unique de points et de taches. La forme du corps est reconnaissable par ses ailes pectorales triangulaires et les lobes en forme de spatule sur le haut de la bouche.



Plaques branchiales de Manta birostris



Menaces: Cette espèce de raie est menacée par la surexploitation en raison de sa grande taille, sa nage lente et sa tendance à se trouver à la surface de l'eau, ce qui la rend facile à capturer. Lorsqu'elles sont ciblées ou prises de façon accessoire, les raies manta géantes sont généralement pêchées par harpon, filet et chalutage. Cette espèce est également négativement impactée par la pollution, la dégradation de son habitat, l'ingestion de particules de plastiques, les collisions avec les bateaux, la mauvaise réglementation du tourisme de plongée et les effets du changement climatique.



Raies manta géantes exposées aux marchés

Forme dans le commerce: Traditionnellement utilisée pour son foie riche en huile et sa peau, la Manta birostris est occasionnellement utilisée par la pêche locale pour la nourriture et autres produits. La valeur économique de cette espèce a récemment augmenté de façon significative sur le marché international pour l'utilisation de ses plaques branchiales dans la médecine chinoise (Zhongguo et al., 1983). Ce marché a engendré la pêche directe de manta raies géantes, avec plus de 1 000 raies prises par an dans certaines régions. Les pêcheurs déclarent que les plaques branchiales séchées peuvent atteindre 5 kilogrammes pour Manta birostris voir jusqu'à 7 kilogrammes pour les spécimens les plus grands (O'Malley et al., 2017).



Manta birostris (face ventrale)

MANTA ALFREDI

Reef Manta Ray, Coastal Manta Ray, Inshore Manta Ray, Prince Alfred's Ray, Resident Manta Ray (AN)
Raie manta de récif (FR)

CITES ANNEXE II IUCN: Vulnérable



PHOTO: FLICKR / LEVY

Répartition: La Manta alfredi est une espèce circumglobale située dans les eaux tropicales et subtropicales. Cette espèce est répandue et réside souvent à l'intérieur ou le long des côtes productives telles que les groupes d'îles, les atolls ou les côtes continentales. En Afrique, cette espèce est une espèce native au Cap Vert, en Égypte, à Madagascar, au Mozambique, au Sénégal, en Afrique du Sud et au Soudan.

Identification: Les raies manta de récifs sont de plus petite taille que les Manta birostris, bien qu'elles atteignent la taille conséquente de 5,5 mètres de largeur de disque et peuvent peser jusqu'à 1,4 tonne (Marshall et al., 2011). Sa coloration sur la face dorsale est noire avec des taches sur les épaules, lesquelles peuvent parfois être proéminentes ou très effacées. Tout comme pour la raie manta géante, la face ventrale est d'un blanc prédominant avec une exception de marques plus sombres situées sur



PHOTO: ACEBES ET AL.

Manta alfredi, viande



PHOTO: ACEBES ET AL.

Manta alfredi attrapée par un pêcheur



PHOTO: WILDSCREEN EXCHANGE / MANTA TRUST



PHOTO: WILDSCREEN EXCHANGE / MANTA TRUST

Manta alfredi (enceinte)

les nageoires pectorales, l'estomac et entre les fentes branchiales.

Menaces: Les principales menaces exercées contre cette espèce sont la pêche ciblée et accessoire, avec des spécimens qui sont tués ou capturés par différentes méthodes telles que le harpon, le filet et le chalutage (Marshall et al., 2011). Les raies manta de récifs sont relativement faciles à capturer en raison de leur grande taille, leur nage lente et leur tendance à rester à la surface de l'eau (Marshall et Bennet, 2010). Les collisions avec les bateaux, la dégradation de l'habitat, la pollution, la mauvaise réglementation du tourisme de plongée, les particules de plastique et le changement

climatique sont également des menaces importantes affectant cette espèce (Marshall et al., 2011).

Forme dans le commerce: Les produits de raies manta de récifs sont très précieux sur le marché international. Pour répondre à la demande du marché médicamenteux asiatique, les plaques branchiales de toutes les espèces de Mobula sont particulièrement recherchées. La viande est aussi utilisée pour la consommation humaine, le foie pour la médecine locale et son huile, et la peau pour la fabrication de produits en cuir. De plus, les raies manta de récifs sont souvent capturées et transportées dans des aquariums pour exposition dans des bassins (Sato et al., 2010).

MOBULA ROCHEBRUNEI

Lesser Guinean Devil Ray (AN)

Petit diable de Guinée (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: WHITE ET AL.

Mobula rochebrunei (séchée et empaillée)

Répartition: Les petits diables de Guinée sont une espèce de raie tropicale trouvée dans l'Est de l'océan Atlantique et native en Angola, au Brésil, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Mauritanie et au Sénégal (Valenti et Kyne, 2009).

Identification: Cette espèce peut atteindre une taille maximale de 2 mètres à l'âge adulte, mais généralement les petits diables de Guinée sont relativement petits. La couleur du dos est bleu-sombre ce qui est l'une des caractéristiques de cette espèce, avec le fait que sa queue ne contient pas d'épine. La tête mesure généralement moins de 20% de la largeur du disque, et des dents sont présentes sur les deux mâchoires (Maigret et Ly, 1986).

Menaces: Cette espèce est attrapée par le filet maillant de surface, la palangre, la senne tournante et coulissante et les harpons. En raison de leur tendance à se regrouper, les petits diables de Guinée sont faciles à cibler en grand nombre, ce qui rend cette espèce particulièrement vulnérable à la surexploitation (White et al., 2006). Entre

2004 – 2009, les études menées en Guinée ont estimé que les prises annuelles de cette espèce et de *Mobula thurstoni* s'élevaient à 3 – 18 tonnes. De plus, la faible fécondité de la *Mobula rochebrunei* rend cette espèce particulièrement sensible à la surpêche et aux déclinés de populations qui y sont associés.

Forme dans le commerce: Les petits diables de Guinée sont généralement utilisés pour la consommation humaine. En Guinée-Bissau, des spécimens séchés ont été observés sur les marchés (Litvinov, inconnu). De plus, les plaques branchiales et le cartilage sont utilisés dans les soupes sur le marché asiatique.

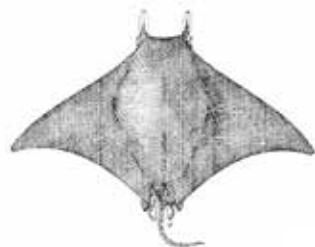


PHOTO: FAO



PHOTO: MARC DANDO

CHORDATA / MAMMALIA /
ARTIODACTYLA



CEPHALOPHUS DORSALIS

Bay Duiker (AN)
Céphalophe bai, Céphalophe à bande dorsale noire (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée

PHOTO: KENNETH W. FINK



PHOTO: ALICE OWEN

Forme dans le commerce: Os, poils, spécimens vivants, peaux, crânes, cornes, morceaux de peaux, sculptures, spécimens, trophées, corps.

CEPHALOPHUS SILVICULTOR

Yellow-backed Duiker (AN)
Céphalophe géant, Céphalophe à dos jaune (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée

PHOTO: NEMOLEON



Forme dans le commerce: Corps, os, crânes, produits en corne, peaux, sculptures, spécimens vivants, dérivés, morceaux de peaux, spécimens, squelettes, queues, trophées.

HEXAPROTODON LIBERIENSIS

Pygmy Hippopotamus (AN)
Hippopotame pygmée, Hippopotame nain (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger

PHOTO: WILLIAM WARBY



PHOTO: BRIGITTE

Forme dans le commerce: Morceaux d'os, pieds, spécimens vivants, morceaux de peaux, spécimens, dents, trophées.

HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS

Hippopotamus, Large Hippo (AN)
Hippopotame amphibie, Hippopotame (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable

PHOTO: BERNARD DUPONT



PHOTO: ALL WALLS



PHOTO: ISTIDIBS

Forme dans le commerce: Bijoux, corps, morceaux d'os, os, sculptures, dérivés, pieds, vêtements, organes génitaux, oreilles, poils, produits en poils, produits en ivoire, sculptures en ivoire, produits en cuir, spécimens vivants, chaussures, morceaux de peaux, crânes, spécimens, queues, dents, trophées, défenses, squelettes, viande.

CHORDATA / MAMMALIA /
CARNIVORA*



*Toutes les espèces de félins (*Felidae spp.*) sont inscrites à l'Annexe II sauf les espèces inscrites à l'Annexe I. Exclut les spécimens de la forme domestiquée qui ne sont pas soumis aux dispositions de la Convention.

ACINONYX JUBATUS

Cheetah, Hunting Leopard (AN)
Guépard (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable

PHOTO: ROB OLD



PHOTO: LAGA

Forme dans le commerce: Corps, os, griffes, dérivés, vêtements, poils, produits en cuir, spécimens vivants, nappes, peaux, morceaux de peaux, spécimens, crânes, squelettes, dents, trophées.

CARACAL CARACAL

African Caracal, Caracal, Desert Lynx (AN)
Caracal, Lynx du désert (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: DEREK KEATS



Forme dans le commerce: Spécimens vivants, peaux, trophées, crânes, corps, os, pieds, produits en cuir, nappes, spécimens, griffes, morceaux de peaux.

FELIS SILVESTRIS

Wild Cat, Wildcat (AN)
Chat sauvage, Chat orné (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: VIL SANDI

Forme dans le commerce: Corps, morceaux d'os, os, sculptures, dérivés, pieds, vêtements, poils, produits en cuir, spécimens vivants, nappes, squelettes, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées.

PANTHERA PARDUS

Leopard, Panther (AN)
Panthère, Léopard (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable

PHOTO: BERNARD DUPONT



PHOTO: LAGA

Forme dans le commerce: Corps, peaux, dents, os, produits d'os, morceaux d'os, sculptures, griffes, tissus, dérivés, pieds, vêtements, poils, têtes, produits en cuir, spécimens vivants, viande, médicaments, huile, nappes, squelettes, chaussures, morceaux de peaux, crânes, spécimens, queues, trophées.

LEPTAILURUS SERVAL

Serval (AN)
Serval, Chat-tigre (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure

PHOTO: BUDGIEKILLER



Forme dans le commerce: Corps, os, vêtements, poils, produits en cuir, spécimens vivants, nappes, chaussures, squelettes, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées, griffes, pieds, dérivés.

PROFELIS AURATA

African Golden Cat, Golden Cat (AN)
Chat doré (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable

PHOTO: LAILA BAHAA-EL-DIN/PANTHERA



Forme dans le commerce: Peaux, spécimens vivants, trophées, crânes, spécimens, produits en cuir.

PANTHERA LEO

Lion (AN)
Lion d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE II* UICN: Vulnérable

PHOTO: PHOTO: DAVID D'O



PHOTO: BORN FREE FOUNDATION



PHOTO: BORN FREE USA

Forme dans le commerce: Corps, os, griffes, pieds, poils, spécimens vivants, morceaux d'os, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées, produits d'os, têtes, dents, queues, bijoux. **(Un quota annuel d'exportation zéro des spécimens d'os, morceaux d'os, produits d'os, griffes, squelettes, crânes et dents prélevés dans la nature et exportés à des fins commerciales. Des quotas annuels d'exportation pour le commerce des os, morceaux d'os, produits d'os, griffes, squelettes, crânes et dents à des fins commerciales, résultant de l'activité d'élevage en captivité en Afrique du Sud seront établis et communiqués chaque année au Secrétariat de la CITES.)*

AONYX CAPENSIS

Cape Clawless Otter, African Clawless Otter (AN)
Loutre à joues blanches (FR)

CITES ANNEXE II* UICN: Quasi Menacée



PHOTO: MARK PAXTON

Forme dans le commerce: Pieds, spécimens vivants, corps, morceaux de peaux, vêtements, peaux, crânes, spécimens, squelettes, trophées. *(Inscrite à l'Annexe II sauf pour les populations du Cameroun et Nigéria qui sont inscrites à l'Annexe I.)

HYDRICTIS MACULICOLLIS

Speckle-throated Otter, Spot-necked Otter,
Spotted-necked Otter (AN)
Loutre à cou tacheté (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



PHOTO: DEREK KEATS

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, crânes, trophées.

CHORDATA / MAMMALIA / CETACEA*



*Toutes les espèces de cétacés (Cetacea spp.) sont inscrites à l'Annexe II, sauf les espèces qui sont inscrites à l'Annexe I.

DELPHINUS DELPHIS

Short-beaked Saddleback Dolphin, Saddle-backed Dolphin,
Atlantic Dolphin, Pacific Dolphin, Common Dolphin (AN)
Dauphin commun (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: CHRISTOPHER WATSON

Forme dans le commerce: Os, morceaux d'os, sculptures, spécimens vivants, squelettes, morceaux de peaux, crânes, spécimens, dents.

MELLIVORA CAPENSIS

Honey Badger, Ratel (AN)
Ratel, Blaireau à miel (FR)

CITES ANNEXE III* UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: MATEJ BATHA

Forme dans le commerce: Os, corps, griffes, produits en cuir, spécimens vivants, peaux, crânes, spécimens, squelettes, morceaux de peaux, queues, dents, trophées. *(Par le Botswana)

CIVETTICTIS CIVETTA

African Civet (AN)
Civette d'Afrique, Civette africaine, Civette (FR)

CITES ANNEXE III* UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: MIKE SOROCZYNSKI

Forme dans le commerce: Corps, sculptures, griffes, tissus, dérivés, pieds, poils, produits en cuir, spécimens vivants, musc, huile, nappes, squelettes, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens, queues, dents. *(Par le Botswana)

FERESA ATTENUATA

Slender Blackfish, Pygmy Killer Whale (AN)
Orque pygmée, Épaulard pygmée (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes



PHOTO: JAMES WATT

Forme dans le commerce: Spécimens, dents, morceaux de peaux.

GLOBICEPHALA MACRORHYNCHUS

Pacific Pilot Whale, Short-finned Pilot Whale (AN)
Globicéphale tropical (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes



PHOTO: MARTINA NOITE

PHOTO: CHRISTINE VEESCHENS

Forme dans le commerce: Os, sculptures, dérivés, spécimens vivants, morceaux de peaux, crânes, spécimens, dents.

GRAMPUS GRISEUS

Grey Dolphin, Risso's Dolphin (AN)
Grampus, Dauphin de Risso (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Spécimens vivants, crânes, spécimens, dents.

ORCINUS ORCA

Orca, Killer Whale (AN)
Épaulard, Orque (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes



PHOTO: MLEWAN



PHOTO: SPORTOUR

Forme dans le commerce: Morceaux d'os, sculptures, dérivés, sculptures en ivoire, spécimens vivants, médicaments, morceaux de peaux, crânes, spécimens, dents.

SOUSA TEUZII

Atlantic Humpbacked Dolphin (AN)
Dauphin à bosse de l'Atlantique (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



PHOTO: WHALEPEDIA



PHOTO: MIKE MARKOVINA

Forme dans le commerce: Morceaux de peaux, spécimens, viande.

STELLENA CLYMENE

Clymene Dolphin, Helmet Dolphin,
Atlantic Spinner Dolphin, Short-beaked Spinner Dolphin,
Short-snouted Spinner Dolphin (AN)
Dauphin de Clymène (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes



PHOTO: DUKE UNIVERSITY



PHOTO: BRISTOL MUSEUM

Forme dans le commerce: Spécimens, dents.

PEPONOCEPHALA ELECTRA

Melon-headed Whale (AN)
Péponocéphale (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: NOAA

Forme dans le commerce: Corps, squelettes, spécimens, morceaux de peaux, crânes, dents.

PSEUDORCA CRASSIDENS

False Killer Whale (AN)
Faux-orque (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes



PHOTO: INGRID N. VISSER



PHOTO: STEFAN THIESEN BUNTRABE

Forme dans le commerce: Os, sculptures, dérivés, spécimens vivants, spécimens, dents.

STENELLA COERULEOALBA

Striped Dolphin, Eufrosyne Dolphin (AN)
Dauphin rayé, Dauphin bleu et blanc (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: MACELRONS

Forme dans le commerce: Corps, os, squelettes, crânes, spécimens, dents.

STENO BREDANENSIS

Rough-toothed Dolphin (AN)
Sténo (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: NOAA



PHOTO: KQEDQUEST

Forme dans le commerce: Os, dérivés, morceaux de peaux, spécimens, dents.

TURSIOPS TRUNCATUS

Bottlenose Dolphin, Short-beaked Bottlenose Dolphin, Bottle-nosed Dolphin, Common Bottlenose Dolphin (AN) Tursiops, Grand dauphin, Souffleur, Dauphin souffleur (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, organes génitaux, spécimens vivants, morceaux de peaux, crânes, dents, spécimens.

KOGIA BREVICEPS

Pygmy Sperm Whale (AN) Cachalot pygmée (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes



Forme dans le commerce: Morceaux d'os, sculptures, dérivés, crânes, spécimens, dents.

MESOPLODON EUROPAEUS

Gulf Stream Beaked Whale, Gervais Beaked Whale (AN) Mesoplodon de Gervais (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes



Forme dans le commerce: Spécimens, os.

CHORDATA / MAMMALIA / PHOLIDOTA*



**Toutes les espèces de pangolins (Manis spp.) sont inscrites à l'Annexe I.*

KOGIA SIMA

Owen's Pygmy Sperm Whale, Dwarf Sperm Whale (AN) Cachalot nain (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes



Forme dans le commerce: Spécimens, dents, squelettes, morceaux de peaux, crânes.

PHYSETER MACROCEPHALUS

Sperm Whale, Pot Whale, Spermacet Whale, Cachalot, Cachalot (AN) Cachalot (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Dents, corps, sculptures en ivoire, os, produits d'os, sculptures, dérivés, bijoux, vêtements, morceaux d'ivoire, produits en cuir, spécimens vivants, viande, médicaments, huile, squelettes, morceaux de peaux, soupe, crânes, spécimens, cire.

MANIS GIGANTEA

Giant Pangolin, Giant Ground Pangolin (AN) Pangolin géant, Grand pangolin (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Corps, dérivés, spécimens vivants, écailles, peaux, spécimens, trophées, viande.

MANIS TRICUSPIS

White-bellied Pangolin, Tree Pangolin, Three-cusped Pangolin (AN) Tricuspidé, Pangolin à écailles tricuspidés, Pangolin commun (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, spécimens vivants, trophées, spécimens, peaux, morceaux de peaux, écailles, crânes, viande.

CHORDATA / MAMMALIA / PRIMATES*



*Toutes les espèces de primates (Primates spp.) sont inscrites à l'Annexe II, sauf les espèces inscrites à l'Annexe I.

CERCOCEBUS ATYS

Sooty Mangabey, Spectacled Mangabey (AN)
Mangabey enfumé, Mangabey fuligineux (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



PHOTO: CESAVY

Forme dans le commerce: Poils, spécimens vivants, squelettes, crânes, spécimens.

CHLOROCEBUS SABAEUS

Green Monkey (AN)
Singe vert, Vervet vert (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: ALLAN HOPKINS

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, crânes, spécimens, trophées.

COLOBUS POLYKOMOS

Western Pied Colobus, Western Black-and-white Colobus, King Colobus, Ursine Black-and-white Colobus (AN)
Colobe blanc et noir d'Afrique occidentale, Colobe magistrat, Colobe à longs phuiles, Colobe à camail, Colobe blanc et noir, Colobe à longs poils (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: MARIE HALE

Forme dans le commerce: Corps, morceaux d'os, os, sculptures, dérivés, vêtements, poils, spécimens vivants, squelettes, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens, trophées.

CERCOPITHECUS CAMPBELLI

Campbell's Monkey, Campbell's Guenon (AN)
Cercopithèque de Campbell (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: SCOTT LOARIE

Forme dans le commerce: Os, poils, spécimens vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, corps.

CERCOPITHECUS PETAURISTA

Spot-nosed Monkey, Lesser White-nosed Monkey, Lesser Spot-nosed Guenon, Lesser White-nosed Guenon (AN)
Hocheur blanc-nez du Bénin, Hocheur du Ghana (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: MATTHEW HOELSCHER

Forme dans le commerce: Corps, os, poils, squelettes, crânes, spécimens, trophées, spécimens vivants.

ERYTHROCEBUS PATAS

Patas Monkey (AN)
Patas (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: SANJAY AGHARVA



PHOTO: CHARLES MACKAY

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées.

PAPIO PAPIO

Western Baboon, Guinea Baboon (AN)
Babouin de Guinée (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



PHOTO: CHARLES MACKAY

Forme dans le commerce: Os, poils, spécimens vivants, crânes, spécimens, trophées, têtes, corps.

PHOTO: JAKUB FRIEDL

PILIOCOLOBUS BADIUS

Western Red Colobus, Red Colobus, Upper Guinea Red Colobus, Bay Colobus, Upper Guinea Bay Colobus (AN)
Colobe ferrugineux, Colobe bai,
Colobe bai d'Afrique occidentale (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger



PHOTO: PETERCHMAN

Forme dans le commerce: Morceaux d'os, produits d'os, sculptures, poils, spécimens vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, dents, trophées.

GALAGO SENEGALENSIS

Senegal Bushbaby, Lesser Galago, Senegal Galago, Lesser Bushbaby (AN)
Galago du Sénégal (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: MARIN GRIMM

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, squelettes, crânes, spécimens, peaux, trophées.

PERODICTICUS POTTO

Potto Gibbon, Potto, Bosman's Potto, West African Potto (AN)
Potto, Potto de Bosman (FR)

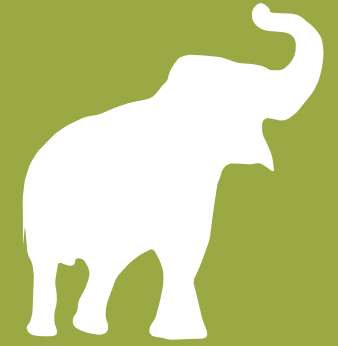
CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: JOSH MORE

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, poils, spécimens, corps, os, crânes, trophées.

CHORDATA / MAMMALIA / PROBOSCIDEA*



*Toutes les espèces d'éléphants sont inscrites à l'Annexe I, sauf les populations du Botswana, de la Namibie, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe, qui sont inscrites à l'Annexe II et sujettes à l'annotation 2.

GALAGO THOMASI

Thomas's Dwarf Galago, Thomas's Galago (AN)
Galago de Thomas (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: ALAN WALKER

Forme dans le commerce: Spécimens.

PAN TROGLODYTES

Chimpanzee (AN)
Chimpanzé (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger



PHOTO: USAID AFRICA BUREAU

PHOTO: MAN REDMOND

Forme dans le commerce: Corps, os, sculptures, dérivés, pieds, vêtements, poils, produits en cuir, spécimens vivants, spécimens, squelettes, morceaux de peaux, peaux, crânes, dents, trophées, têtes, viande.

LOXODONTA AFRICANA

African Savannah Elephant, African Elephant (AN)
Éléphant africain, Éléphant d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



PHOTO: LAGA



PHOTO: MICHAEL ANDERSEN

Forme dans le commerce: Produits en ivoire, défenses, queues, os, morceaux d'ivoire, corps, sculptures, organes génitaux, dérivés, oreilles, pieds, spécimens vivants, vêtements, poils, sculptures en ivoire, bijoux, meubles, produits en cuir, morceaux de peaux, crânes, spécimens, dents, viande, chaussures, trophées.

**CHORDATA / MAMMALIA /
SIRENIA***



*Toutes les espèces de lamantins (*Trichechidae* spp.) sont inscrites à l'Annexe I.

TRICHECHUS SENEGALENSIS

African Manatee, West African Manatee (AN)
Lamantin du Sénégal, Lamantin ouest-africain,
Lamantin d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



PHOTO: ROIF

Forme dans le commerce: Os, corps, sculptures, morceaux d'os, dérivés, poils, spécimens vivants, huile, morceaux de peaux, crânes, spécimens, dents, viande, organes génitaux.

SARKIDIORNIS MELANOTOS

African Comb Duck, Knob-billed Goose, Comb Duck (AN)
Canard à bosse bronzé, Canard coronculé,
Canard à bosse, Sarcidiorne à crête (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: BERNARD DUPONT

Forme dans le commerce: Corps, plumes, produits en cuir, spécimens vivants, morceaux de peaux, peaux, spécimens, trophées.

**CHORDATA / AVES /
CICONIIFORMES***



*Toutes les espèces de flamants (*Phoenicopteridae* spp.) sont inscrites à l'Annexe II.

DENDROCYGNA BICOLOR

Fulvous Whistling-Duck, Fulvous Tree-Duck (AN)
Dendrocygne fauve (FR)

CITES ANNEXE III* UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: DE BENUITZERELSEZ

Forme dans le commerce: Corps, oeufs, plumes, spécimens vivants, peaux, crânes, spécimens, trophées.
*(Par le Honduras)

PLATALEA LEUCORODIA

White Spoonbill, Spoonbill, Eurasian Spoonbill (AN)
Spatule blanche (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: ANDREAS TREPPE

Forme dans le commerce: Corps, oeufs, plumes, spécimens vivants, peaux, crânes, spécimens, trophées.

CICONIA NIGRA

Black Stork (AN)
Cigogne noire (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: FRANK VASSEN

Forme dans le commerce: Corps, dérivés, plumes, spécimens vivants, spécimens, trophées.

PHOENICONAIAS MINOR

Lesser Flamingo (AN)
Flamant nain, Petit flamant (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



PHOTO: JAUNNE-MARELIZE VAN TONDER

Forme dans le commerce: Corps, oeufs, plumes, spécimens vivants, squelettes, spécimens, peaux, crânes, trophées.

PHOENICOPTERUS RUBER

Caribbean Flamingo, American Flamingo (AN)
Flamant rose, Flamant de Cuba, Flamant rouge (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: CHARLES J SHARP

Forme dans le commerce: Corps, dérivés, oeufs, plumes, pieds, vêtements, spécimens vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées.

CHORDATA / AVES /
FALCONIFORMES*



*Toutes les espèces d'aigles, de faucons, d'éperviers et de vautours (Falconiformes spp.) sont inscrites à l'Annexe II, sauf les espèces inscrites aux Annexes I et III, et Caracara lutosa et les espèces de la famille Cathartidae, qui ne sont pas inscrites aux Annexes.

ACCIPITER BADIUS

Little Banded Sparrowhawk, Shikra (AN)
Épervier shikra (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: RAVI VAIDYANATHAN

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, spécimens, trophées, corps.

CHORDATA / AVES /
CUCULIFORMES*



*Toutes les espèces de touracos (Tauraco spp.) sont inscrites à l'Annexe II.

TAURACO PERSA

Guinea Turaco, Green Turaco (AN)
Touraco vert (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: JOAN BLARNES

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées, plumes.

ACCIPITER ERYTHROPUS

Red-thighed Sparrowhawk (AN)
Autour minulle, Épervier de Hartlaub (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: JOHN GERRARD KEULEMANS

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, spécimens.

ACCIPITER MELANOLEUCUS

Great Sparrowhawk, Black Sparrowhawk,
Black Goshawk (AN) Autour noir, Épervier pie (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: SIMON J. TONGE

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, crânes, peaux, spécimens, trophées, corps, oeufs.

ACCIPITER TOUSSENELII

Red-chested Goshawk, Red-chested Hawk (AN)
Autour de Toussenal (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: MICHAEL ANDERSEN

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, spécimens.

AQUILA RAPAX

Tawny Eagle (AN)
Aigle ravisseur (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: ARNO MEINTES

Forme dans le commerce: Corps, oeufs, plumes, spécimens vivants, peaux, crânes, spécimens, trophées.

BUTASTUR RUFIPENNIS

Grasshopper Buzzard-Eagle, Grasshopper Buzzard (AN)
Busautour des sauterelles (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: RON KNIGHT

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, spécimens, peaux, trophées.

AVICEDA CUCULOIDES

African Cuckoo-Falcon, African Cuckoo-Hawk, African Baza (AN)
Baza coucou, Faucon-coucou (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: CELESTA

Forme dans le commerce: Corps.

CIRCAETUS BEAUDOINI

Beaudouin's Snake-Eagle (AN)
Circaète de Beaudouin (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: STEVE GARVIE

Forme dans le commerce: Corps.

CIRCAETUS CINERASCENS

Smaller Banded Snake-Eagle, Banded Snake-Eagle, Western Banded Snake-Eagle (AN)
Circaète cendré (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: CHARLES J SHARP

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, trophées.

CIRCAETUS CINEREUS

Brown Harrier-Eagle, Brown Snake-Eagle (AN)
Circaète brun (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: CHRIS EASON

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, crânes, spécimens, trophées.

CIRCAETUS GALLICUS

Short-toed Eagle, Short-toed Snake-Eagle (AN)
Circaète Jean-le-Blanc (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, spécimens, plumes, peaux, trophées.

CIRCUS AERUGINOSUS

Marsh Harrier, Eurasian Marsh-Harrier, Western Marsh-Harrier (AN)
Busard des roseaux (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, oeufs, spécimens vivants, squelettes, spécimens, plumes, peaux, trophées.

ELANUS CAERULEUS

Black-winged Kite, Black-shouldered Kite (AN)
Élançon blanc, Élanion blanc (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, oeufs, spécimens vivants, squelettes, crânes, peaux, spécimens, trophées.

GYPHIERAX ANGOLENSIS

Vulturine Fish-Eagle, Palm-nut Vulture (AN)
Palmiste africain, Vautour palmiste (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, plumes, spécimens vivants, peaux, spécimens, têtes, viande.

CIRCUS MACROURUS

Pale Harrier, Pallid Harrier (AN)
Busard pâle (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

CIRCUS PYGARGUS

Montagu's Harrier (AN)
Busard de montagne, Busard cendré (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, spécimens.

GYPS AFRICANUS

White-backed Vulture, African White-backed Vulture (AN)
Vautour africain (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger Critique d'Extinction



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, têtes, plumes, spécimens vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées.

GYPS RUEPELLII

Rüppell's Vulture, Rüppell's Griffon, Rüppell's Griffon Vulture, Rueppell's Griffon (AN)
Vautour de Rüppell (FR)

CITES ANNEXE II UICN: En Danger Critique d'Extinction



Forme dans le commerce: Sculptures, peaux, spécimens, spécimens vivants, trophées, corps, têtes.

PHOTO: MARLOW

PHOTO: FERRAN PESTANA

PHOTO: PAVAR RAMESH

PHOTO: STEVE GARVIE

PHOTO: CHINMAYSK

PHOTO: TARIQUE SAMI

PHOTO: MICHAEL HEYMS

PHOTO: ROB SCHOENMAKER

HALIAEETUS VOCIFER

River Eagle, African Fish-Eagle (AN)
Pygargue vocifer, Aigle pêcheur africain (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: STEVE GARVIE

Forme dans le commerce: Corps, oeufs, plumes, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

HIERAAETUS SPILOGASTER

African Hawk-Eagle, African Eagle (AN)
Aigle-autour fascié, Aigle fascié (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: CHRIS EASON

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, plumes, peaux, spécimens.

LOPHAETUS OCCIPITALIS

Long-crested Eagle (AN)
Aigle huppard (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: CHARLES J SHARP

Forme dans le commerce: Corps, produits en cuir, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

MELIERAX METABATES

Dark Chanting-Goshawk, Dark Chanting Goshawk (AN)
Autour sombre, Autour chanteur (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: SNOWMANRADIO

Forme dans le commerce: Corps, oeufs, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

HIERAAETUS WAHLBERGI

Wahlberg's Eagle (AN)
Aigle de Wahlberg (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: PIM STOUTEN

Forme dans le commerce: Plumes, spécimens vivants, spécimens, trophées.

KAUPIFALCO MONOGRAMMICUS

Lizard Buzzard (AN)
Autour unibande (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: DDIX PHOTOS

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

MICRONISUS GABAR

Gabar Goshawk (AN)
Autour gabar (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: CARMED LOPEZ ABAD

Forme dans le commerce: Corps, plumes, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

MILVUS MIGRANS

Black Kite, Yellow-billed Kite, Pariah Kite (AN)
Milan noir (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: CHRIS EASON

Forme dans le commerce: Corps, oeufs, plumes, pieds, vêtements, spécimens vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées.

NECROSYRTES MONACHUS

Hooded Vulture (AN)
Percnaptère brun, Vautour charognard (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: En Danger Critique d'Extinction**



Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, spécimens, têtes, trophées.

PERNIS APIVORUS

Honey Buzzard, European Honey-Buzzard (AN)
Bondrée apivore (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Corps, oeufs, spécimens vivants, spécimens, squelettes, trophées.

STEPHANOETUS CORONATUS

African Crowned Eagle, Crowned Hawk-Eagle, Crowned Eagle (AN)
Aigle blanchard, Aigle couronné (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Quasi Menacée**



Forme dans le commerce: Corps, plumes, spécimens vivants, squelettes, crânes, peaux, spécimens, sculptures, trophées.

TERATHOPIUS ECAUDATUS

Bateleur, Bateleur Eagle (AN)
Bateleur des savanes, Bateleur (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Quasi Menacée**



Forme dans le commerce: Corps, os, oeufs, plumes, spécimens vivants, squelettes, peaux, spécimens, trophées.

POLEMAETUS BELLICOSUS

Martial Eagle (AN)
Aigle martial (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Vulnérable**



Forme dans le commerce: Corps, oeufs, plumes, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

POLYBOROIDES TYPUS

African Harrier-Hawk, African Gymnogene, Gymnogene (AN)
Gymnogène d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Corps, plumes, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

TRIGONOCEPS OCCIPITALIS

White-headed Vulture (AN)
Vautour à tête blanche, Vautour huppé (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: En Danger Critique d'Extinction**



Forme dans le commerce: Corps, os, spécimens vivants, peaux, spécimens, têtes, trophées.

FALCO ARDOSIACEUS

Grey Kestrel (AN)
Faucon ardoisé (FR)

CITES ANNEXE II **UICN: Préoccupation Mineure**



Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, trophées.

PHOTO: CHARLES J SHARP

PHOTO: ANDREAS TREPTE

PHOTO: JIM FRAZEE

PHOTO: HERMAN BOSJIA

PHOTO: DIETER HOLL

PHOTO: DICK DANIELS

PHOTO: WERNER WITTE

PHOTO: LESLIE FLINT

FALCO BIARMICUS

Lanner Falcon, Lanner (AN)
Faucon lanier (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, oeufs, plumes, peaux, spécimens vivants, spécimens, trophées.

PHOTO: CARMELO LOPEZ ABAO

FALCO CHICQUERA

Red-headed Falcon, Red-necked Falcon, Red-headed Merlin (AN) Faucon chicquera, Faucon à cou roux (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, spécimens, trophées.

PHOTO: DEREK KEATS

FALCO TINNUNCULUS

Common Kestrel, Kestrel, Eurasian Kestrel (AN)
Faucon crécerelle (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, oeufs, plumes, pieds, spécimens vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées.

PHOTO: ANDREAS TREPTE

PANDION HALIAETUS

Osprey (AN) Balbuzard pêcheur, Balbugard fluviatile, Aigle pêcheur (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, sculptures, griffes, dérivés, oeufs, plumes, pieds, vêtements, produits en cuir, spécimens vivants, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées.

PHOTO: NASA

FALCO CUVIERII

African Hobby (AN)
Faucon de Cuvier, Hobereau africain (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Spécimens vivants, spécimens, trophées.

PHOTO: ROLF DE BY

FALCO PEREGRINUS

Peregrine Falcon, Peregrine, Duck Hawk (AN)
Faucon pèlerin (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, dérivés, oeufs, plumes, pieds, spécimens vivants, coquilles d'oeufs, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées.

PHOTO: JAN WILLEM STEFFELAAR

SAGITTARIUS SERPENTARIUS

Secretarybird (AN) Serpentaire, Secrétaire des serpents, Messager sagittaire (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, crânes, spécimens, trophées.

PHOTO: LUDOVIC HIRLMANN

**CHORDATA / AVES /
GRUIFORMES***

*Toutes les espèces de grues (Gruidae spp.) et outardes (Otididae spp.) sont inscrites à l'Annexe II, sauf les espèces inscrites à l'Annexe I.

BALEARICA PAVONINA

West African Crowned Crane, Black Crowned-Crane (AN)
Grue couronnée de l'Afrique de l'Ouest et du Soudan,
Grue couronnée (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, crânes, plumes, spécimens, trophées.

BUGERANUS CARUNCULATUS

Wattled Crane (AN)
Grue caronculée (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



Forme dans le commerce: Spécimens vivants, spécimens.

CHORDATA / AVES / PSITTACIFORMES*

*Toutes les espèces de psittaciformes sont inscrites à l'Annexe II, sauf les espèces inscrites à l'Annexe I, ainsi qu'Agapornis roseicollis, Melopsittacus undulatus, Nymphicus hollandicus et Psittacula krameri, qui ne sont pas inscrites aux Annexes.

POICEPHALUS FUSCICOLLIS

Cape Parrot, Brown-necked Parrot (AN)
Perroquet robuste, Perroquet du Cap (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, crânes, plumes, spécimens, trophées.

ARDEOTIS ARABS

Arabian Bustard (AN)
Outarde arabe, Grande outarde arabe (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Quasi Menacée



Forme dans le commerce: Corps, oeufs, plumes, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

LISSOTIS MELANOGASTER

Black-bellied Korhaan, Black-bellied Bustard (AN)
Outarde à ventre noir (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

POICEPHALUS SENEGALUS

Senegal Parrot (AN)
Perroquet youyou, Youyou, Perroquet à tête grise (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



Forme dans le commerce: Corps, dérivés, oeufs, plumes, spécimens vivants, peaux, crânes, spécimens, trophées.

PSITTACUS ERITHACUS

Grey Parrot, Jacquot, African Grey Parrot (AN)
Perroquet gris, Perroquet jaco, Jacko, Jacquot (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger



Forme dans le commerce: Spécimens vivants, plumes, corps, sculptures, dérivés, oeufs, produits en cuir, squelettes, peaux, crânes, spécimens, trophées.

**CHORDATA / AVES /
STRIGIFORMES***



*Toutes les espèces de rapaces nocturnes (Strigiformes spp.) sont inscrites à l'Annexe II, sauf les espèces inscrites à l'Annexe I et *Sceloglaux albifacies*.

BUBO CINERASCENS

Greyish Eagle-Owl (AN)
Grand-duc du Sahel (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: ALLAN HOPKINS

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, spécimens.

OTUS SENEGALENSIS

African Scops-Owl (AN)
Petit-duc africain (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: SOLVEG OSTERO SCHRÖDER

Forme dans le commerce: Corps, spécimens.

PTILOPSIS LEUCOTIS

White-faced Scops-Owl (AN)
Petit-duc à face blanche (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: U-ICHIRO ANDRASKAWI

Forme dans le commerce: Corps, oeufs, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

BUBO LACTEUS

Milky Eagle-Owl, Giant Eagle-Owl,
Verreaux's Eagle-Owl (AN) Grand-duc de Verreaux (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: MIKHAIL AND YANA

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, plumes, spécimens, trophées.

GLAUCIDIUM PERLATUM

Pearl-spotted Owlet (AN)
Chevêchette perlée (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: JAKOB FAHR

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, crânes, spécimens, trophées.

STRIX WOODFORDII

African Wood-Owl, Woodford's Owl (AN)
Hulotte africaine, Chouette africaine (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: NATALIE WEBER

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, peaux, spécimens, trophées.

TYTO ALBA

Common Barn-Owl, Barn Owl (AN)
Chouette effraie, Effraie africaine, Effraie des clochers (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: LUCIANO ARIEL MEDINA

Forme dans le commerce: Corps, sculptures, griffes, oeufs, plumes, pieds, produits en cuir, spécimens vivants, squelettes, morceaux de peaux, peaux, crânes, spécimens, trophées.

CHORDATA / REPTILIA / CROCODYLIA*



*Toutes les espèces de crocodiles, alligators et caïmans (*Crocodylia* spp.) sont inscrites à l'Annexe II, sauf les espèces inscrites à l'Annexe I.

CROCODYLUS CATAPHRACTUS

African Slender-snouted Crocodile, African Sharp-nosed Crocodile, Long-snouted Crocodile (AN)
Crocodile à museau étroit, Crocodile à museau allongé d'Afrique, Faux-gavial d'Afrique (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger Critique d'Extinction



PHOTO: GAUTIER FOUPEAU

Forme dans le commerce: Corps, peaux, sculptures, pieds, produits en cuir, spécimens vivants, chaussures, morceaux de peaux, crânes, spécimens.

OSTEOLAEMUS TETRASPIS

African Dwarf Crocodile, West African Dwarf Crocodile (AN)
Crocodile à front large, Crocodile à museau court, Crocodile à nuque cuirassée, Crocodile nain africain (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



PHOTO: HEDWIG STORCH

Forme dans le commerce: Corps, peaux, os, oeufs, pieds, vêtements, produits en cuir, viande, spécimens vivants, chaussures, morceaux de peaux, crânes, spécimens, squelettes, trophées.

CHORDATA / REPTILIA / SAURIA*



*Toutes les espèces de lézards fouette-queue (*Saara* et *Uromastix* spp.), de caméléons (*Archaius*, *Bradypodion*, *Brookesia*, *Calumma*, *Chamaeleo*, *Furcifer*, *Kinyongia*, *Nadzikambia*, *Palleon*, *Rhampholeon*, *Rieppoleon* et *Tricoeros* spp.) et de varans (*Varanus* spp.) sont inscrites à l'Annexe II, sauf les espèces inscrites à l'Annexe I.

CROCODYLUS NILOTICUS

Nile Crocodile, African Crocodile (AN)
Crocodile du Nil (FR)

CITES ANNEXE I* UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: JAKOB FAHR



PHOTO: CHARLES MACKAY

Forme dans le commerce: Peaux, produits en cuir, corps, os, griffes, dérivés, oeufs, vêtements, bijoux, spécimens vivants, huile, chaussures, squelettes, morceaux de peaux, viande, crânes, têtes, spécimens, queues, dents, pieds, sculptures, trophées. *(À l'exception des populations du Botswana, d'Égypte, d'Éthiopie, du Kenya, de Madagascar, du Malawi, du Mozambique, de Namibie, d'Afrique du Sud, de l'Ouganda, de la République de Tanzanie, de Zambie et du Zimbabwe qui sont incluses à l'Annexe II.)

CHAMAELEO GRACILIS

Slender Chameleon, Gracile Chameleon, Spur-heeled Chameleon, Graceful Chameleon (AN)
Caméléon gracile (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: DOTUN '55

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, spécimens.

CHAMAELEO SENEGALENSIS

Senegal Chameleon (AN)
Caméléon du Sénégal (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: NOAH EHARDT

Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, spécimens.

VARANUS EXANTHEMATICUS

African Savanna Monitor, Bosc's Monitor, Northern Savanna Monitor, African Large-grain Lizard (AN) Varan des steppes, Varan des savanes (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: DANIEL BENNETT

Forme dans le commerce: Corps, vêtements, produits en cuir, spécimens vivants, chaussures, morceaux de peau, peaux, crânes, spécimens, trophées.

VARANUS NILOTICUS

African Small-grain Lizard, Nile Monitor (AN) Varan du Nil (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée



PHOTO: MALCOLM MANNERS

Forme dans le commerce: Peaux, corps, os, sculptures, dérivés, vêtements, produits en cuir, spécimens vivants, oeufs, viande, chaussures, morceaux de peaux, crânes, spécimens, queues, bijoux, trophées.

PYTHON REGIUS

Ball Python, Royal Python (AN) Python royal (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: PATRICK JEAN



PHOTO: LAGA

Forme dans le commerce: Corps, sculptures, dérivés, oeufs, vêtements, produits en cuir, spécimens vivants, chaussures, squelettes, morceaux de peaux, peaux, spécimens, trophées.

PYTHON SEBAE

African Python, African Rock Python (AN) Python de Seba (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée



PHOTO: CHARLES MACAY

PHOTO: BRIAN SMITH

Forme dans le commerce: Corps, peaux, produits en cuir, morceaux de peaux, spécimens vivants, chaussures, vêtements, spécimens, trophées.

VARANUS ORNATUS

Ornate Monitor (AN) Varan orné (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée



PHOTO: GREG HUMME

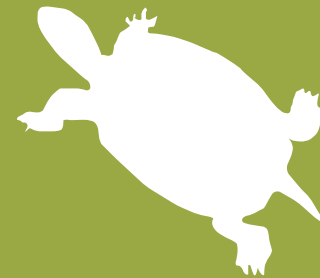
Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants, spécimens, produits en cuir.

CHORDATA / REPTILIA / SERPENTES*



*Toutes les espèces de boas (Boidae, Bolyerlidae, Loxocemidae et Tropidophiidae spp.) et de pythons (Pythonidae spp.) sont inscrites à l'Annexe II sauf les espèces et sous-espèces inscrites à l'Annexe I.

CHORDATA / REPTILIA / TESTUDINES*



*Toutes les espèces de tortues de mer (Cheloniidae spp.) sont inscrites à l'Annexe I. Toutes les espèces de tortues terrestres (Testudinidae spp.) sont inscrites à l'Annexe II sauf les espèces inscrites à l'Annexe I.

CARETTA CARETTA

Loggerhead, Loggerhead Turtle, Loggerhead Sea Turtle (AN) Cayunne, Coffre, Tortue à bahut, Caouanne, Tortue caouanne, Tortue caret (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



PHOTO: ANDREA LORENZO CARMINATI

Forme dans le commerce: Corps, os, morceaux d'os, carapaces, sculptures, dérivés, oeufs, produits en cuir, spécimens vivants, viande, huile, écailles, coquilles, chaussures, squelettes, morceaux de peaux, crânes, spécimens, trophées.

CHELONIA MYDAS

Green Turtle, Green Sea Turtle (AN)
Tortue comestible, Tortue verte, Tortue franche (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger



PHOTO: BROCKEN INAGLORY



PHOTO: U.S. FISH & WILDLIFE SERVICE

Forme dans le commerce: Corps, os, morceaux d'os, calipée, carapaces, sculptures, dérivés, oeufs, vêtements, produits en cuir, viande, huile, écailles, coquilles, chaussures, squelettes, morceaux de peaux, crânes, spécimens vivants, soupe, cire, spécimens, trophées.

CYCLANORBIS SENEGALENSIS

Senegal Flapshell Turtle, Sahelian Flapshell Turtle (AN)
Tortue molle du Sénégal (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: TORTOISE FORUM/GERARDS

Forme dans le commerce: Carapaces, viande, spécimens vivants, morceaux de peaux, spécimens.

TRIONYX TRIUNGUIS

African Softshell Turtle, Nile Softshell Turtle,
Nile Soft-shelled Terrapin (AN)
Tortue d'Afrique à carapace molle, Trionyx du Nil (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: U.S. FISH & WILDLIFE SERVICE

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, corps, viande, specimens.

DERMOCHELYS CORIACEA

Leatherback Turtle, Luth Turtle, Leathery Turtle,
Trunkback Turtle, Luth, Leatherback (AN) Tortue Luth (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



PHOTO: GUNMAR CREUTZ



PHOTO: U.S. FISH & WILDLIFE SERVICE

Forme dans le commerce: Corps, os, sculptures, oeufs, spécimens vivants, viande, carapaces, morceaux de peaux, squelettes, crânes, spécimens.

KINIXYS NOGUEYI

Bell's Hinged-backed Tortoise, Bell's Hinged Tortoise (AN)
Kinixys de Bell (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée



PHOTO: CLIVE REID

Forme dans le commerce: Carapaces, sculptures, spécimens vivants, spécimens, produits en cuir, trophées, écailles, corps, coquilles.

ERETMOCHELYS IMBRICATA

Hawksbill Turtle, Hawksbill Sea Turtle (AN)
Tortue à écailles, Tortue à bec de faucon,
Tortue imbriquée, Caret (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger Critique d'Extinction



PHOTO: U.S. FISH & WILDLIFE SERVICE

Forme dans le commerce: Corps, os, morceaux d'os, carapaces, sculptures, dérivés, oeufs, vêtements, produits en cuir, viande, huile, écailles, coquilles, morceaux de peaux, chaussures, spécimens vivants, squelettes, crânes, spécimens, trophées.

LEPIDOCHELYS OLIVACEA

Olive Ridley, Pacific Ridley, Ridley Sea Turtle (AN)
Ridley du Pacifique, Tortue olivâtre, Tortue bâtarde,
Tortue de Ridley (FR)

CITES ANNEXE I UICN: Vulnérable



PHOTO: JORGE ARMIN ESCALANTE PASOS

Forme dans le commerce: Corps, os, carapaces, sculptures, oeufs, vêtements, produits en cuir, spécimens vivants, viande, huile, écailles, coquilles, chaussures, squelettes, morceaux de peaux, crânes, spécimens, trophées.

KINIXYS EROSA

Forest Hinged Tortoise, Serrated Hinge-back Tortoise,
Common Tortoise, Serrated Tortoise, Schweigger's Tortoise,
Serrated Hinge-backed Tortoise (AN)
Tortue articulée d'Afrique, Kinixys rongée (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes



PHOTO: NORTH TEXAS TORTOISE SANCTUARY

Forme dans le commerce: Corps, carapaces, sculptures, produits en cuir, spécimens vivants, viande, écailles, coquilles, spécimens, trophées.

**CHORDATA /
ELASMOBRANCHII /
CARCHARHINI-
FORMES**



CARCHARHINUS FALCIFORMIS

*Silky Shark (AN)
Requin soyeux (FR)*

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: ALEX CHERNIKH

Forme dans le commerce: Corps, ailerons, produits en cuir, viande, huile.

SPHYRNA LEWINI

*Scalloped Hammerhead Shark,
Scalloped Hammerhead, Hammerhead Shark,
Hammerhead, Bronze Hammerhead Shark,
Kidney-headed Shark, Scalloped Hammerhead,
Southern Hammerhead Shark (AN)
Requin marteau, Requin-marteau halicorne (FR)*

CITES ANNEXE II UICN: En Danger



PHOTO: JAVIER SANDOVAL

Forme dans le commerce: Ailerons, spécimens, viande.

**CHORDATA /
ELASMOBRANCHII /
ORECTOLOBI-
FORMES**



RHINCODON TYPUS

*Whale Shark (AN)
Chagrin, Requin-baleine (FR)*

CITES ANNEXE II UICN: En Danger



PHOTO: NOAA / RYAN ECKERT

Forme dans le commerce: Ailerons, huile, viande, soupe, corps, spécimens.

**CHORDATA /
ELASMOBRANCHII /
LAMNIFORMES***



**Toutes les espèces de requins-renards (Alopias spp.)
sont inscrites à l'Annexe II.*

ALOPIAS VULPINUS

*Common Thresher Shark, Atlantic Thresher, Fox Shark,
Grayfish, Green Thresher, Sea Fox, Slasher, Swingletail,
Swiveltail, Thintail Thresher, Thrasher,
Whip-tailed Shark, Zorro Thresher Shark (AN)
Requin renard commun, Renard marin, Requin renard,
Faux, Loup de mer, Pèis rato, Poisson-épée,
Renard, Renard de mer, Singe de mer (FR)*

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable



PHOTO: ANDREW WU

Forme dans le commerce: Viande, produits en cuir, huile, ailerons.

**CHORDATA /
ELASMOBRANCHII /
PRISTIFORMES***



**Toutes les espèces de poisson-scie (Pristidae spp.)
sont inscrites à l'Annexe I.*

PRISTIS PECTINATA

Smooth-tooth Sawfish, Wide Sawfish, Comb Shark,
Smalltooth Sawfish (AN)
Requin-scie, Poisson-scie tident (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger Critique d'Extinction

PHOTO: SMITHSONIAN INSTITUTION



PHOTO: SMITHSONIAN INSTITUTION



Forme dans le commerce: Corps, dents, sculptures,
dérivés.

PRISTIS MICRODON

Large-tooth Sawfish, Southern Sawfish,
Leichhardt's Sawfish, Freshwater Sawfish,
Greattooth Sawfish (AN) Poisson-scie à dents larges,
Poisson-scie septentrional (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger Critique d'Extinction

PHOTO: DILIFF



PHOTO: MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY, HARVARD UNIVERSITY

Forme dans le commerce: Corps, dérivés, dents,
spécimens.

PRISTIS PRISTIS

Common Sawfish (AN)
Scie, Scie commune, Poisson-scie commun (FR)

CITES ANNEXE I UICN: En Danger Critique d'Extinction

PHOTO: MARC DANDO



PHOTO: TESTUANTES DE CIÊNCIAS BIOLÓGICAS DA UFV



Forme dans le commerce: Corps, dérivés, dents,
spécimens.

CHORDATA / ACTINOPTERI / SYNGNATHI- FORMES*



*Toutes les espèces d'hippocampes (*Hippocampus*
spp.) sont inscrites à l'Annexe II.

HIPPOCAMPUS ALGERICUS

West African Seahorse (AN)
Hippocampe d'Afrique de l'Ouest (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable

PHOTO: MINDELO



Forme dans le commerce: Corps, spécimens vivants,
squelettes, spécimens, dérivés.

HIPPOCAMPUS HIPPOCAMPUS

Sea Horse, Short-snouted Seahorse, Black Seahorse (AN)
Hippocampe, Cheval de mer,
Hippocampe à museau court (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes

PHOTO: BATHYOME



Forme dans le commerce: Corps, dérivés, spécimens
vivants, spécimens.

CHORDATA / ELASMOBRANCHII / MYLIOBATI- FORMES*



*Toutes les espèces de raies (*Manta spp.* et *Mobula*
spp.) sont inscrites à l'Annexe II.

MOBULA ROCHEBRUNEI

Lesser Guinean Devil Ray (AN)
Petit diable de Guinée (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Vulnérable

PHOTO: MARC DANDO



Forme dans le commerce: Plaques branchiales,
médicaments, dérivés, viande, corps, spécimens.

CNIDARIA / ANTHOZOA / SCLERACTINIA*



*Toutes les espèces de coraux durs (*Scleractinia* spp.) sont inscrites à l'Annexe II. Les fossiles ne sont pas soumis aux dispositions de la Convention.

FAVIA FRAGUM

Golfball Coral, Small Star Coral (AN)
Corail balle de golf (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: FWC FISH AND WILDLIFE RESEARCH INSTITUTE

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, coraux bruts, spécimens.

SCHIZOCULINA AFRICANA

Pas de nom commun (AN)
Pas de nom commun (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes



PHOTO: ADAM MULLINS

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, spécimens.

PORITES ASTREOIDES

Mustard Hill Coral (AN)
Porite étoile (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: FWC FISH AND WILDLIFE RESEARCH INSTITUTE

Forme dans le commerce: Sculptures, coraux bruts, spécimens vivants, spécimens.

SIDERASTREA RADIANIS

Rough Starlet Coral, Lesser Starlet Coral (AN)
Petit corail starlette (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Préoccupation Mineure



PHOTO: FWC FISH AND WILDLIFE RESEARCH INSTITUTE

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, coraux bruts, spécimens.

SCHIZOCULINA FISSIPARA

Pas de nom commun (AN)
Pas de nom commun (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Données Insuffisantes



PHOTO: JACQUES LABOREL

Forme dans le commerce: Aucun commerce rapporté.

PLANTAE / EUPHORBIALES /

EUPHORBIACEAE*

*Toutes les espèces d'euphorbes (*Euphorbia* spp.) sont inscrites à l'Annexe II, seulement les espèces succulentes sauf *Euphorbia misera* et celles inscrites à l'Annexe I. Les spécimens reproduits artificiellement de cultivars d'*Euphorbia trigona*, les spécimens reproduits artificiellement de mutants colorés, à crête ou en éventail d'*Euphorbia lactea* greffés sur des porte-greffes reproduits artificiellement d'*Euphorbia neriifolia*, ainsi que les spécimens reproduits artificiellement de cultivars d'*Euphorbia "Mili"* lorsqu'ils sont commercialisés en envois de 100 plants ou plus et facilement reconnaissables comme étant des spécimens reproduits artificiellement ne sont pas soumis aux dispositions de la Convention.



EUPHORBIA PROSTRATA

Prostrate Spurge, Prostrate Sandmat (AN)
Pas de nom commun (FR)

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée



PHOTO: HARRY ROSE

Forme dans le commerce: Aucun commerce rapporté.

PLANTAE /
FABALES /
LEGUMINOSAE



PTEROCARPUS ERINACEUS

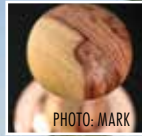
*Kosso, African Rosewood, Senegal Rosewood,
African Teak, African Kino (AN)
Vène, Palissandre du Sénégal, Santal rouge d'Afrique,
Kino de Gambie (FR)*

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée



PHOTO: ARNE ERPENBACH

Forme dans le commerce: Bois, bois scié, grumes, racines, feuilles, écorce, meubles, instruments de musique, produits finis, articles sculptés.



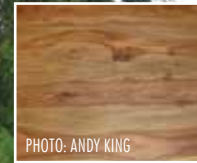
DALBERGIA SPP.

*Rosewood, Palisander (AN)
Bois de rose, Palissandre (FR)*

CITES ANNEXE II* UICN: Non Évaluée



PHOTO: KHALID MAHMOOD



Form in trade: Grumes, bois, bois scié, produits finis, meubles, articles sculptés. *(Toutes les espèces de Dalbergia (Dalbergia spp.) sont inscrites à l'Annexe II, sauf les espèces inscrites à l'Annexe I.)

PLANTAE / ORCHIDALES /
ORCHIDACEAE*



*Toutes les espèces d'orchidées (Orchidaceae spp.) sont inscrites à l'Annexe II, sauf les espèces inscrites à l'Annexe I.

ORCHIDACEAE SPP.

*Orchid (AN)
Orchidée, Orchidacée (FR)*

CITES ANNEXE II UICN: Non Évaluée



PHOTO: ELENA GALLIARD

Forme dans le commerce: Spécimens vivants, parties, dérivés.

Liste des sites internet utiles:

• UNITED STATES NATIONAL OCEANIC & ATMOSPHERIC ADMINISTRATION > noaa.gov

• BORN FREE USA > bornfreeusa.org

CITES

• Site général de la CITES > cites.org/fra

• Annexes de la CITES > cites.org/fra/app/appendices.php

• Texte de la CITES > cites.org/fra/disc/text.php

• Résolutions de la CITES > cites.org/fra/res/index.php

• Décisions de la CITES > cites.org/fra/dec/index.php

• Base de données sur le commerce CITES du PNUE-WCMC
> trade.cites.org/fr/cites_trade

• Base de données sur les espèces inscrites à la CITES > speciesplus.net/

• Sites internet des autorités nationales CITES > cites.org/fra/resources/links.php

• Publications de la CITES > cites.org/fra/resources/publications.php

• Liste de contacts nationaux > cites.org/fra/cms/index.php/component/cp

• Lignes directrices pour le transport > cites.org/fra/resources/transport/index.php

• Manuel d'identification des espèces CITES > cites.org/fra/resources/wiki_id.php

• Collège virtuel CITES > cites.unia.es/index.php?lang=fr_utf8

• Outils de formation du collège virtuel CITES
> cites.unia.es/mod/resource/view.php?id=58&lang=fr

• Projections graphiques de données sur le commerce CITES > dashboards.cites.org/

• Informations CITES sur les rapports nationaux > cites.org/fra/resources/reports.php

• Informations sur les quotas d'exportation CITES > cites.org/fra/resources/quotas/index.php

• Orientations CITES sur les avis de commerce non-préjudiciable
> cites.org/fra/prog/ndf/index.php

• Calendrier et dates buttoir CITES > cites.org/fra/news/calendar.php

• Manuel de référence sur la CITES > ssn.org/Meetings/cop/cop16/CITES_RefGuide.pdf

• Liste Rouge des Espèces Menacées de l'Union Mondiale de Conservation de la Nature
> iucnredlist.org/

• Fiche de l'UICN sur les avis de commerce non-préjudiciable
(traduction française en Annexe 1) > data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/SSC-OP-027.pdf

• Informations sur le commerce CITES dans l'Union Européenne
> ec.europa.eu/environment/cites/index_en.htm

• L'Association internationale du transport aérien > iata.org/index.htm

• InforMEA (portail de l'ONU concernant l'information sur les accords environnementaux multilatéraux) > informea.org

IDENTIFICATION DES ESPÈCES CITES

• Manuel d'identification des espèces CITES > cites.org/fra/resources/wiki_id.php

• Guide d'identification de la CITES (gratuit – produit par le Canada – couvre les amphibiens, les invertébrés, les mammifères, les oiseaux, les poissons et les reptiles)
> ec.gc.ca/alef-ewe/default.asp?lang=Fr&n=35ED0E50-1

• Guides d'identification sur les requins > coaliciontiburones.org/?page_id=1199

• Galerie de photos des espèces CITES > cites.org/fra/gallery/species/index.html

• Informations utiles à l'identification des espèces de crocodiles
> crocodilian.com/cnhc/csl.html

• Informations utiles à l'identification des espèces de tortues
> wbd.etibioinformatics.nl/bis/turtles.php

• Informations utiles à l'identification des coquillages > femorale.com.br/shellphotos/

• Base de données comprenant des photos d'espèces de scorpion
> ntnu.no/ub/scorpion-files/gallery.php

• Base de données comprenant des photos d'espèces sauvages > arkive.org/

• Base de données utile à l'identification d'espèces marines > fishbase.org/search.php

• Base de données utile à l'identification d'espèces de requins > sharktrust.org

• Base de données utile pour l'identification des raies manta
> cites.unia.es/cites/file.php/1/files/pew-manta-ray-gill-plate-id-guide.pdf

• Base de données utile comprenant information sur les espèces animales > britannica.com

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET DOUANES

• Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages
> cites.org/fra/prog/iccwc.php

• Interpol > interpol.int/fr/Internet

• Organisation Mondiale des Douanes > wcoomd.org/fr.aspx

• Initiative Douanes Vertes > greencustoms.org/

• Le guide des Douanes Vertes sur les accords multilatéraux sur l'environnement
> greencustoms.org/sites/default/files/public/files/Green_Customs_Guide%20%28low%29.pdf

• Réseau International pour le respect et l'application du droit de l'environnement
> inece.org/

• Réseau d'Afrique de l'Ouest pour le respect et l'application du droit de l'environnement (EANECE) > eanece.org/eanece/

• Accord de Lusaka sur les opérations concertées de coercition visant le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages > lusakaagreement.org/

• Textes et décisions d'accords multilatéraux sur l'environnement sélectionnés touchant à la lutte contre la fraude > unep.org/delc/Portals/119/Compliance-relatedtext.pdf

MISE EN APPLICATION DE LA CITES POUR LES REQUINS

• Site de la CITES sur les requins et les raies > cites.org/fra/prog/shark/index.php

• Guides d'identification sur les requins > coaliciontiburones.org/?page_id=1199

• Rapport de TRAFFIC sur la mise en application de la CITES pour les requins > traffic.org/fisheries-reports/traffic_pub_fisheries15.pdf

• Fiche d'information sur l'introduction en provenance de la mer > nmfs.noaa.gov/ia/agreements/global_agreements/cites_page/cites_fr.pdf

• Informations relatives à l'atelier de mise en application de la CITES pour les requins organisé dans la région d'Amérique Latine (inclut les présentations et les guides utilisés lors de l'atelier) > oas.org/en/sedi/dsd/biodiversity/WHMSI/SharkEvent%20.asp

• Base de données sur les requins > shark.ch/Database/index.html

• Rapport de la CSRP « Trente années d'exploitation des Requins en Afrique de l'Ouest » > iucnssg.org/uploads/5/4/1/2/54120303/30yrsexploitation_westafrica_fr.pdf

• Vidéo sur l'identification génétique des requins (en espagnol et sous-titrée en anglais) > youtube.com/watch?v=sFwyZzn-x8s

• Vidéo sur la coupe des ailerons de requins (en espagnol et sous-titrée en anglais) > youtube.com/watch?v=psb1s5Efihw

• Groupe de spécialistes des requins de l'UICN > iucnssg.org/

ORGANISATIONS

• Activités de l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) concernant la CITES > fao.org/fishery/cites-fisheries/fr

• Commission sous-régionale des pêches (CSRP) > spscrp.org/

• Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique > iccat.es/fr

• Organisation Internationale des Bois Tropicaux > itto.int/fr/

• Organisation Mondiale de la Santé Animale > oie.int/fr/

• TRAFFIC (réseau de surveillance du commerce des espèces sauvages) > traffic.org/

• United States Fish & Wildlife Service (USFWS) > fws.gov

Liste des contacts utiles:

Direction Générale des Forêts et Faune
Ministério da Agricultura, Pescas e Recursos Naturais
Caixa Postal 71
Bissau
GUINÉE-BISSAU
Tél: +245 22 30 40
Fax: +245 22 10 19

NOAA Fisheries
Angela Somma
Chief, Endangered Species Division
Office of Protected Resources
National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)
1315 East-West Highway
Silver Spring, Maryland 20910
USA
Tél: +1 301 427 8403
Email: angela.somma@noaa.gov

NOAA Fisheries
Laura Faitel Cimo
International Policy Advisor,
National Marine Fisheries Service
Office of International Affairs
National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)
1315 East-West Highway #10639
Silver Spring, Maryland 20910
USA
Tél: +1 301 427 8359 / 301 758 4748
Email: laura.cimo@noaa.gov

Born Free USA
Alice Stroud
Africa Policy and Capacity Building Director, Born Free USA
c/o Acani Consulting
5 rue de la Garenne,
32410 Castéra-Verduzan
FRANCE
Tél: +33 7 70 41 26 32
Email: alice@bornfreeusa.org

“ Les espèces sauvages vivantes sont comme une bibliothèque de livres encore non lus. Notre insouciance destruction de celles-ci s'apparente à incendier cette bibliothèque sans jamais avoir lu ses livres. ”

~ John Dingell